

ALGÉRIE-DIPLOMATIE

M. Lamamra appelle au renforcement du rôle de l'Algérie pour la réalisation de la paix à la lumière de la conjoncture actuelle

P.24

OPEP - PRIX

Le pétrole algérien s'est apprécié de 4,5 dollars en juin

P. 24

ALGÉRIE-MAROC

L'Algérie condamne le soutien d'une représentation diplomatique marocaine à un prétendu "droit à l'autodétermination du peuple kabyle"

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a condamné "énergiquement", dans une déclaration vendredi, "une dérive particulièrement dangereuse" de la représentation diplomatique marocaine à New York, qui a distribué, récemment, au pays membres du Mouvement des Non-Alignés une note officielle dont laquelle le Maroc soutient publiquement et explicitement un prétendu "droit à l'autodétermination du peuple kabyle". "Cette communication diplomatique marocaine est aventuriste, irresponsable et manipulatrice. Elle relève d'une tentative à courte vue, simpliste et vaine, destinée à cultiver un amalgame outrancier entre une question de décolonisation dûment reconnue comme telle par la communauté internationale et ce qui n'est qu'un complot dirigé contre l'unité de la nation algérienne", dénonce le communiqué des Affaires étrangères, en soulignant que « Cette même communication heurte frontalement les principes et les accords qui structurent et inspirent les relations algéro-marocaines. Elle constitue une violation flagrante du droit international et de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine. »

P. 24 DKnews-APS



AÏD EL-ADHA

Le ministère de l'Environnement appelle à éviter l'abattage anarchique dans la rue

P. 4

BANQUES

Le nouveau programme de refinancement accélèrera la reprise économique post-Covid (expert)

P. 6

JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA (ALGER)

Plus d'un demi-million de visiteurs depuis le début de l'année

P. 8

SANTÉ

ENFANT

Votre bébé est-il un BABI ?

P.p 12-13

FOOTBALL

FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Les Sud-africains de Chiefs à l'épreuve de l'ogre égyptien Al-Ahly

P. 21



VACCINS - COVID-19

Passé d'armes entre Biden et Facebook sur la désinformation

P. 17

BAC 2021

Les résultats annoncés jeudi 22 juillet

P. 2

BAC 2021 Les résultats annoncés jeudi 22 juillet



Les résultats de l'examen du Baccalauréat session 2021 seront annoncés jeudi prochain 22 juillet à partir de 16h, indique samedi un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

Les listes des lauréats seront affichées le même jour au niveau des établissements scolaires, ainsi que sur le site réservé aux parents <https://tharwa.education.gov.dz>.

Les candidats libres pourront consulter les résultats sur le site de l'Office national des Examens et Concours (ONEC) <http://bac.onec.dz> ou gratuitement par SMS via les trois opérateurs de téléphonie mobile : Mobilis, Djazzy et Oredoo en composant le code : *567#.

Tout en remerciant Algérie Télécom et les opérateurs de téléphonie mobile, le ministère de l'Éducation nationale exprime sa gratitude et reconnaissance à la famille éducative, aux partenaires sociaux et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet examen, en souhaitant plein succès à nos enfants candidats.

FRANCE Deux prières de l'Aïd el-Adha à la Grande Mosquée de Paris

La Grande Mosquée de Paris a annoncé vendredi qu'elle organisera, à l'occasion de la célébration de l'Aïd el-Adha 2021-1442/H, deux prières de l'Aïd, la 1ère à 8h00 et la seconde prière à 8h30, et cela dans le sillage des mesures prises pour lutter contre la pandémie de la Covid-19.

La même source a indiqué, dans un communiqué publié sur sa page facebook, que ces modalités pratiques tiennent compte du risque d'affluence et ont pour but d'accueillir les fidèles dans les conditions sanitaires les plus sécurisées.

L'accès à la Grande Mosquée de Paris sera autorisé aux fidèles à condition de porter un masque et de se munir d'un tapis de prière personnel, ajoute le communiqué. Pour leur part, les imams de la Grande mosquée ont recommandé vivement aux personnes âgées et vulnérables d'accomplir la prière de l'Aïd el-Adha chez soi, considérant encore élevé le risque de contamination par la Covid-19.

LOGEMENTS PROMOTIONNELS PUBLICS

Ouverture de l'opération de souscription à Alger à compter du 25 juillet

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé jeudi l'ouverture de l'opération de souscription pour bénéficier des logements promotionnels publics (LPP) selon les quotas disponibles dans plusieurs sites à Alger à compter du 25 juillet.

"L'Entreprise nationale de promotion immobilière appelle tous les citoyens, à travers le territoire national, désirant souscrire à la formule LPP à Alger, selon les quotas disponibles à la nouvelle ville "Sidi Abdellah" et la ville "Rahmania" à consulter le site web de l'entreprise www.enpi.dz à partir du 25 juillet en cours", a précisé l'ENPI sur sa page Facebook.

Les sites de logements concernés par cette opération sont comme suit: "Sidi Abdellah": 2.058 LPP, 1.200, Q12 LPP, Q12 et 1.000 LPP Q19 et "Rahmania": 1.021 LPP, 108, Q18 LPP, Q18 et 1.200 LPP Q 24, précise la même source.

Pour de plus amples informations, l'ENPI invite les intéressés à se rapprocher de ses services commerciaux auprès de la direction de projets d'Alger ouest "Ouled Fayet", conclut le communiqué.

COMMISSION MINISTÉRIELLE DE LA FETWA Appel aux usagers de la route pour la vigilance et la prudence



La commission ministérielle de la fetwa a appelé les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance face à la recrudescence déplorables des accidents de la circulation et du nombre de morts.

"Face à la recrudescence déplorable et dangereuse des accidents de la circulation qui continuent de tuer des âmes innocentes, d'endommager les biens et de porter préjudice à l'économie nationale, la commission ministérielle de la fetwa "appelle les usagers de la route à faire preuve de responsabilité, de vigilance et de prudence", souligne la commission dans son communiqué no 30.

Les accidents de la route constituent une menace à la vie humaine qu'Allah a fait sacrée, souligne encore la même source rappelant "l'obligation de respecter le code de la route et les règles de circulation, et d'éviter toute forme d'agression et de préjudice comme le recommande notre sainte religion".

MÉTÉO - CANICULE Des températures atteignant ou dépassant 49 degrés prévues sur plusieurs wilayas du sud (BMS)

Une chaleur caniculaire avec des températures atteignant ou dépassant les 49 degrés affectera plusieurs wilayas de Sud du pays à partir de ce vendredi, alerte un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

La vague de chaleur dont la température atteindra ou dépassera localement 49 Celsius, concernera les wilayas de Tindouf, Timimoun, Adrar et In Salah, précise la même source, ajoutant que la validité de cette canicule d'un niveau de vigilance orange, s'étendra de vendredi à 12h00 au samedi 17 juillet 2021 à 21h00 au moins.

AÉROPORT D'ALGER Une tentative de transfert illicite de 60.000 USD déjouée

"Dans le cadre de la lutte contre les crimes frontaliers, sous toutes leurs formes, les services de la 2e brigade de la PAF de l'aéroport de Houari Boumediene ont mis en échec récemment en coordination avec les services des Douanes algériennes, une tentative de transfert illicite d'un montant en devise de 60.000 USD, en possession d'un voyageur qui était sur le point d'embarquer vers Doha (Qatar)", indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

"Un dossier de procédures pénales concernant l'infraction à la législation et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger a été constitué et le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent", conclut le communiqué.

BEJAIA Repêchage du corps d'un jeune noyé à Melbou

Le corps sans vie d'un jeune homme, disparu en mer depuis deux jours, a été repêché par la protection civile à Melbou, dans l'est de la wilaya de Bejaia, à indiqué, jeudi, un communiqué de cette institution.

La victime, âgée de 24 ans, originaire de la wilaya de Mascara, avait plongé dans l'eau lundi, à hauteur de la plage rocheuse des "Falaises" et n'a plus donné, depuis, signe de vie, jusqu'à la découverte de sa dépouille par les plongeurs de la protection civile, en opération de recherche soutenue, depuis le moment de leur mise en alerte, a-t-on précisé.

LA POSTE Emission de deux timbres sur les JO de Tokyo



Sur proposition du Comité olympique et sportif algérien (COA), Algérie Poste a procédé jeudi à une émission hors programme consacrée aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, a indiqué le COA.

Deux timbres poste émis illustrent deux disciplines olympiques : le karaté et le canoë kayak.

Le 1er timbre est une consécration pour la discipline sportive, le karaté, qui est inscrit pour la 1re fois dans le programme des Jeux olympiques et le second timbre est consacré au canoë kayak, où l'Algérie participe pour la 1re fois avec l'athlète Amina Kheris. Ces deux timbres poste sont l'oeuvre de l'artiste peintre Sofiane Dey.

Quarante-quatre athlètes de quatorze disciplines représenteront l'Algérie aux JO-2020.

Taufik Makhlofi, champion olympique du 1500 m aux JO de Londres-2012 et double médaillé d'argent (800 m, 1500 m) aux Olympiades de Rio-2016, sera le chef de file de la délégation sportive algérienne.

ORAN Deux morts et un blessé dans un accident de la route à Ain Turck

Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée dans un accident de la circulation, survenu jeudi dans la commune côtière d'Ain Turck (Oran), a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est produit jeudi matin aux environs de 2 heures 30 dans la commune d'Ain Turck suite à une collision entre un véhicule et un motocycle faisant deux morts âgés de 24 et 34 ans sur le coup et un blessé (22 ans), a-t-on indiqué. Les agents de la protection civile ont prodigué les premiers soins au blessé sur place avant de le transférer vers les urgences de l'EPH "Medjber Tami" d'Ain Turck et ont déposé les corps des victimes à la morgue de cet établissement sanitaire.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Les tests d'augmentation de débit élargis à 45 wilayas

Algérie Télécom a annoncé que l'opération des tests d'augmentation du débit Internet sera élargie pour atteindre 45 wilayas après les premiers tests techniques lancés le 24 juin dernier en attendant d'être généralisée sur l'ensemble des wilayas du pays, indique jeudi un communiqué de cet opérateur public.

A cet effet, une nouvelle opération de tests d'augmentation des débits débutera le soir du jeudi 15 juillet 2021 afin d'élargir ces derniers aux wilayas suivantes : Boumerdes, Naâma, El Bayadh, Timimoun, Tizi Ouzou, Adrar, Bouira, Béchar, Béni Abbès, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Tamnassert, In Guezzam, Djanet, Illizi, El Menia, Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Touggourt, El Oued, El M'Ghair, Djelfa, Sétif, Bejaïa, M'sila et Bordj Bou Arreridj, précise la même source.

Algérie Télécom note, d'autre part, que ses équipes restent "mobilisées" afin de "réussir cette opération technique et prendre en charge les préoccupations des clients dans les meilleurs délais".

AÏD EL-ADHA

Le ministère de l'Environnement appelle à éviter l'abattage anarchique dans la rue

Le ministère de l'Environnement a appelé jeudi les citoyens, à quelques jours de l'Aïd el-Adha, à éviter l'abattage anarchique dans la rue, devant les immeubles et dans les lieux publics, afin de préserver l'environnement et parer les infections.

L'abattage anarchique dans les rues, devant les immeubles et dans les lieux publics pollue l'environnement et infecte les viandes en raison de la poussière, le sol et les transmetteurs de maladies qui pourraient favoriser la prolifération de quelque 300 maladies, a mis en garde le ministère dans un communiqué.

Le ministère souligne à ce propos la nécessité de prendre des précautions afin d'éviter la contamination des maladies transmissibles entre l'être humain et l'animal dans les marchés de bétails, les fermes et les points de rassemblement de bétails notamment avec la chaleur. A cet effet, il recommande aux citoyens de porter des gants, des masques, des visières, de laver les mains avec l'eau et le savon après chaque contact avec les cheptels. Les marchés de bétails constituent des espaces propices pour la transmission des épidé-



mies de l'animal à l'Homme à travers le contact direct avec les cheptels contaminés outre les insectes et les puces, rappelle le communiqué qui insiste sur le respect des points de vente afin de limiter l'ampleur de la pollution.

Et de souligner l'importance d'égorger les bêtes dans les abattoirs agréés et contrôlés par les vétérinaires afin de s'assurer de l'examen du cheptel avant et après l'égorgeage et de ne pas recourir aux bouchers ambulants qui ne respectent pas les

normes d'hygiène. Le ministère de l'Environnement a rappelé la nécessité de se débarrasser des déchets résultant du sacrifice du mouton en observant les règles d'hygiène de mise, c'est-à-dire en plaçant ces résidus dans des sacs étanches avant de les jeter dans les lieux réservés à cet effet.

En sus de polluer l'environnement, le jet anarchique des déchets pèse sur les agents d'hygiène qui seront obligés de prolonger les heures de travail le jour de l'Aïd, a ajouté le communiqué, recommandant, dans ce sens, de respecter les horaires de collecte des ordures et de collaborer avec les agents d'hygiène. Par ailleurs, le ministère invite la société civile à œuvrer pour la sensibilisation, l'orientation et l'encadrement des citoyens avant, durant et après l'Aïd el-Adha à travers les campagnes de sensibilisation, a conclu le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une série de mesures pour assurer le succès de la rentrée universitaire 2021/2022 (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, jeudi à Alger, une série de mesures visant à assurer le succès de la rentrée universitaire 2021/2022 à travers notamment le renforcement du système numérique d'inscriptions et la publication d'une circulaire relative à l'orientation des nouveaux bacheliers. «Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée universitaire et compte tenu de la situation sanitaire que traverse le pays en raison de la pandémie du Covid-19, il a été procédé à la numérisation de l'opération d'inscription dans toutes ses étapes outre l'élaboration et la promulgation d'une circulaire ministérielle relative à la préinscription et l'orientation des nouveaux bacheliers de la session juin 2021», a fait savoir M. Benziane lors de l'ouverture d'une conférence nationale des universités. Il a précisé que cette circulaire, qui a fait l'objet d'un enrichissement au niveau de l'administration centrale et de larges consultations au sein des établissements de l'Enseignement

supérieur, a connu quelques amendements notamment concernant les conditions pédagogiques d'accès à certaines spécialités afin de satisfaire aux vœux des étudiants et de leurs parents, et ce, en calculant une moyenne pondérée prenant en compte la moyenne du BAC et les notes des matières essentielles obtenues dans la filière». Le ministre a ajouté qu'il a été procédé au maintien de l'orientation sur la base de 6 choix au minimum et 10 au maximum et certaines notes de matières essentielles obtenues dans la filière», outre «le maintien de l'enseignement en modes présentiel et distanciel». Cette rentrée verra également «l'entrée en service du projet du pôle technologique de Sidi Abdallah à travers le lancement des deux écoles nationales supérieures des Mathématiques et de l'Intelligence industrielle, en attendant la finalisation des autres projets inhérents au pôle (équipements, structures d'œuvres universitaires...) et la mise en place d'un cadre juridique adapté aux spécificités et modalités de gestion du projet», a ajouté le

ministre. M. Benziane a donné des instructions aux directeurs des œuvres universitaires pour la réhabilitation des structures endommagées et la mobilisation de tous les moyens pour le transfert des étudiants vers d'autres cités outre la dotation des nouvelles cités universitaires en équipements nécessaires en prévision de la prochaine rentrée et la maintenance des réseaux d'eau et de chauffage. Il a également appelé à la mobilisation de tous les acteurs pour relever le défi face à cette situation inédite, invitant à assurer tous les moyens nécessaires pour l'application du protocole sanitaire de prévention en vue de la prochaine rentrée, et administratives». Concernant la clôture de l'année universitaire en cours, M. Benziane a fait savoir que la majorité des établissements universitaires ont procédé aux délibérations de fin d'année, tandis que d'autres devraient les achever à la fin du mois de juillet, ajoutant que d'autres établissements ont préféré reporter la clôture de l'année universitaire à septembre prochain.

Un plan d'action pour la révision de la carte des formations universitaires (Ministre)

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique œuvre à la mise en œuvre d'un plan d'action prévoyant plusieurs axes, dont la révision de la carte des formations universitaires, le renforcement du processus de modernisation sectoriel et l'amélioration de la vie étudiante, a annoncé jeudi le ministre du secteur, Abdelbaki Benziane.

Président l'ouverture de la Conférence nationale des universités, M. Benziane a présenté les plus importants axes du plan d'action du secteur pour la période à venir, notamment la révision de la carte des formations universitaires avec l'objectif d'assurer la cohésion entre les offres de formation et leur répartition sur les établissements d'enseignement supérieur et les pôles d'excellence, outre la refonte des programmes de formation afin qu'ils répondent aux besoins du secteur socio-économique. Il s'agit également, poursuit le ministre, de «suivre l'avant-

projet de loi sur les règles générales de l'enseignement supérieur», ce texte étant la plateforme d'approfondissement des réformes liées au système d'enseignement supérieur», soulignant la mise en place de groupes de travail pour préparer les textes d'application liés à ce projet de loi. Le secteur vise également à «renforcer le mode d'enseignement à distance, à poursuivre la préparation de l'arsenal juridique y afférent, à acquérir les équipements technologiques nécessaires et à la poursuite de la réforme de la formation en médecine pour les 4e et 5e années, en coordination avec le ministère de la Santé, outre la révision des statuts de l'Office des Publications Universitaires (OPU).

Concernant le troisième cycle (Doctorat), le secteur œuvre, a-t-il dit, pour l'intégration des doctorants dans les laboratoires de recherche et l'orientation des thèmes de recherche vers les axes de recherche prioritaires pour la

société et l'économie. Il est également question d'encourager le secteur privé à prendre part à l'effort national en matière d'enseignement supérieur à travers la révision du cahier des charges relatif à la création d'établissements privés de formation supérieure en vue de sélectionner les meilleurs investisseurs et garantir la qualité de la formation.

Dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique, le ministre a précisé que les projets tracés dans les programmes nationaux seront mis en œuvre parallèlement à la promotion de la création d'incubateurs et à l'accompagnement des porteurs de projets innovants dans le cadre des startup avec la mise en place d'un cadre juridique adapté. S'agissant de la vie étudiante et des œuvres universitaires, le secteur suit la mise en œuvre de la feuille de route d'urgence pour l'amélioration des conditions de vie des

étudiants en termes de rénovation des résidences et chambres universitaires, de réparation des réseaux de gaz, d'eau et d'assainissement et d'aménagement des espaces et des structures, a fait savoir M. Benziane.

Le secteur entend aussi réactiver les conventions signées avec les secteurs de la Jeunesse et des sports et de la Culture pour intensifier et renforcer les activités sportives et culturelles en milieu universitaire. Dans le cadre du développement des ressources humaines, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique compte réviser le statut de l'enseignant pour améliorer le rendement des ressources humaines et élaborer une loi sur les enseignants visiteurs pour attirer les compétences scientifiques nationales, établies à l'étranger et étrangères et les faire participer à l'encadrement, notamment au niveau du pôle technologique de la ville de Sidi Abdallah.

COVID-19 Réception prochaine de 3 millions de doses de vaccin par mois (Fourar)

Le ministère de la Santé réceptionnera prochainement près de trois (3) millions de doses de vaccins anti-Covid-19 par mois, a fait savoir jeudi le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Djamel Fourar. Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement d'une campagne de vaccination contre le Coronavirus au profit des étudiants de la Faculté de médecine d'Alger, Dr. Fourar a fait savoir que «le ministère de la Santé réceptionnera prochainement et de façon continue, des vaccins à raison de 3 millions de doses par mois, ce qui garantira la poursuite, de façon confortable, de la campagne de vaccination». Le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid avait auparavant annoncé que le ministère réceptionnera 4 millions de doses de vaccin courant juillet, dont 1.600.000 doses réceptionnées dimanche écoulé, le reste (soit 2.400.000 doses) devant arriver vendredi prochain.

Pour sa part, le doyen de la Faculté de médecine d'Alger, Pr. Lakhdar Ghariane a indiqué que l'opération de vaccination des étudiants cible 20.000 étudiants de la Faculté de médecine des classes de graduation et de post-graduation, relevant que l'opération durera jusqu'au 29 juillet courant, date du début des vacances universitaires. Pour sa part, le Secrétaire général (SG) du ministère de la Santé, Abdelhak Saihi a estimé que dans le cadre de la campagne de vaccination de grande envergure lancée par le ministère, les étudiants des universités ont été ciblés à partir de la Faculté de médecine de l'Université d'Alger, relevant que la protection de la frange des jeunes «est très importante, étant donné que le virus touche désormais toutes les franges sans exception». Affirmant à l'occasion que la vaccination demeure «le seul moyen» de préserver la société de la chaîne de transmission, le SG du ministère de la Santé a formé le vœu de voir «tout un chacun y contribuer, en vue d'assurer le succès de cette opération». Le SG du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghouali a fait état, à son tour, de l'élargissement de cette campagne à tous les instituts nationaux, toutes spécialités confondues, avec prise des mesures indispensables à la programmation et à l'organisation de la campagne de sensibilisation au profit des nouveaux bacheliers en septembre prochain, lors de la nouvelle rentrée universitaire, avant de joindre les bancs des universités, afin d'assurer une large protection du virus dans les universités et la société dans l'ensemble. La campagne de vaccination des étudiants qui s'est déroulée, jeudi, à la Faculté de médecine, a été supervisée par les équipes de médecine universitaire, appuyées par les éléments de la Protection civile, au regard du nombre important des étudiants et de la répartition des personnels des établissements relevant du ministère de la Santé sur plusieurs espaces et structures dédiés à la vaccination.

FEMME - POLITIQUE

Appel à la consécration de la présence de la femme dans la vie politique et les assemblées élues (universitaire)

La professeure en Droit constitutionnel, Amina Delouadji, a appelé, vendredi à Alger, à "la concrétisation effective" du principe de parité consacré dans le régime électoral pour "la participation politique de la femme et le renforcement de son accès aux postes de responsabilité".

Lors d'une conférence nationale organisée par l'Observatoire algérien d'arbitrage et de médiation, en partenariat avec la Fédération nationale de la société civile sur "la participation politique de la femme", la même intervenante a estimé que l'adoption du principe de parité Homme-Femme dans le régime électoral actuel "n'a pas atteint l'objectif escompté, en raison du recul de la représentation féminine à 34 députés seulement dans l'organe législatif issu des législatives du 12 juin dernier". Ainsi, la professeure à l'université d'Alger a plaidé pour "la concrétisation effective" du principe de parité dans les candidatures afin de renforcer la présence de la femme algérienne dans la vie politique, compte tenu des compétences dont recèle l'Algérie et du rôle de la femme au sein des assemblées élues. Les dirigeants des formations politiques "ne souhaitent pas renforcer la place de la femme au sein de leurs partis", car, selon elle, "ils n'encouragent pas la candidature



des militantes et des femmes cadres lors des élections et véhiculent une image stéréotypée portant préjudice à celle de la femme dans la société".

Certains partis politiques qui utilisent la femme juste "pour remplir les conditions légales pour participer aux échéances électorales", ont exploité la suppression la condition relative à la parité dans certaines régions lors des dernières législatives pour "exclure la femme de la scène politique", a rappelé la conférencière. Dans ce sillage, la

spécialiste en droit constitutionnel a souligné que la consécration des systèmes du quota et de la parité est la seule issue pour renforcer la représentation de la femme militante au sein des assemblées élues".

"Ces outils juridiques sont à même d'encourager les femmes à accéder au monde politique, un domaine qui est, souvent, l'apanage des hommes", a-t-elle soutenu.

2^E CONCOURS NATIONAL SUR LES DROITS DE L'ENFANT Des lauréats distingués à Alger

Des enfants, parmi les 50 lauréats de la 2^{ème} édition du Concours national sur les droits de l'enfant, ont été distingués jeudi à Alger à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée chaque 15 juillet.

Ouverte en juin dernier aux enfants âgés entre 5 et 18 ans, l'édition 2021 de ce concours destiné à encourager la création à travers le dessin, le chant et le conte, a vu la participation de "2.000 postulants" issus de toute l'Algérie.

Présente à la cérémonie, la Déléguée nationale à la promotion et la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a réitéré l'engagement de l'Organe national de la protection et de la pro-

tection de l'enfance (ONPPE), à exécuter les missions qui lui sont attribuées à savoir la protection et la promotion des droits des enfants.

Pour sa part, le Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfant en Algérie, Isselmou Boukhari, a relevé "l'engagement" de l'agence onusienne à traduire sur le terrain tous les textes réglementaires relatifs à la protection de l'enfance. L'Unicef, a-t-il ajouté, œuvre à "accompagner les enfants et à valoriser leurs créations" à travers des concours dans les domaines des arts et de la culture.

Des écrivains spécialisés dans la littérature pour enfants, dessinateurs, conteurs et chanteurs, comptaient

parmi le jury qui a eu à évaluer les travaux des candidats. Membre du jury, l'écrivaine et auteure de livres pour enfants, Nahla-Soud Fekhar, a salué la "qualité" des travaux soumis au concours, relevant à ce propos un niveau "excellent" de la plupart des candidatures. Elle a noté, d'autre part, une "créativité particulière" chez les filles qui, a-t-elle attesté, ont "excellé" dans la poésie et la nouvelle".

Lancé en 2020 par l'ONPPE en coordination avec l'Unicef en Algérie, le concours vise à stimuler la création chez les enfants en s'exprimant sur leurs préoccupations et leurs centres d'intérêt à travers notamment le dessin, le chant et la nouvelle.

NOTARIAT

"Le temps est venu" pour élaborer un code de déontologie de la profession (Garde des sceaux)

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, jeudi à Alger, que le "temps est venu" pour élaborer un code de déontologie pour la profession de Notaire, au vu de son rôle "pivot" dans la garantie de la sécurité contractuelle du citoyen, la protection de son statut légal et la contribution au développement économique.

Supervisant l'ouverture de la 1^{ère} conférence nationale des élus dans l'instance de notariat, organisée par la Chambre nationale des notaires, M. Tabi a indiqué que "le temps est venu pour élaborer un code de déontologie pour la profession de notaire, au vu de son rôle essentiel dans la promotion et la protection de la profession, en sus d'être un titre de noblesse et d'honneur et la clé de confiance entre les clients et le notaire, par fidélité du notaire à son serment et par respect du sceau de l'Etat, symbole de la souveraineté".

Le ministre a souligné, à ce titre, l'impératif pour le notaire, en sa qualité d'officier public, d'"obéir aux règles de la déontologie professionnelle qui garantissent sa crédibilité et de celle de l'acte qu'il établit, en égard à la responsabilité qui lui est incombée conformément à la Loi et de la confiance dont il a été investi par les Pouvoirs publics et les clients, afin qu'il soit un exemple de sincérité, de probité, d'équité et de respect de l'application de la Loi et de la préservation du secret professionnel".

Pour le ministre, les notaires "ont la responsabilité, du point de vue juridique, de signaler toute transaction entourée de suspicion de corruption, lors de leur réception de tout acte, et ce, en vue de lutter contre ce phénomène par divers moyens légaux possibles". Abordant la profession de notaire, étant un auxiliaire de la Justice, le même responsable a affirmé que ce dernier "est

tenu de satisfaire les besoins des opérateurs économiques dans le contexte des réformes économiques et financières visant à édifier une Algérie Nouvelle forte et prospère", faisant part de sa conviction que l'atteinte de cet objectif "exige d'œuvrer à asseoir les bases d'un notariat moderne et ouvert, notamment en intégrant l'acte et la signature notariaux électroniques, en prévision de l'application des archives notariales électroniques".

Concernant l'organisation de cette conférence, première du genre, M. Tabi a indiqué que cette rencontre "contribuera inéluctablement à la promotion de la performance notariale à travers l'enrichissement du système législatif et organisationnel, l'amélioration de la politique de formation et la modernisation du mode de gestion, afin de développer et de promouvoir le service public prodigué au citoyen en général, et aux opérateurs économiques en particulier, en soutien au notariat".

Pour le ministre de la Justice, l'amélioration du service public fourni par les auxiliaires de justice, en l'occurrence les notaires, les huissiers de justice, les traducteurs-interprètes officiels et les commissaires-priseurs (ceux détenant le sceau de l'Etat), était à même d'assurer "la sérénité et la paix sociale auprès de ceux qui bénéficient de leurs services, ce qui est nécessaire, selon lui, la mise en place d'un plan d'action pour la promotion et la modernisation de ces métiers, en fournissant le cadre juridique nécessaire à la protection de l'officier public contre tous les dépassements et les dénonciations calomnieuses, au mieux de l'intérêt de l'économie nationale et de la réalisation du développement durable". "Donner aux auxiliaires de justice le sceau de l'Etat signifie qu'une partie des prérogatives du

pouvoir public en matière de service public leur a été conférée, au vu de leur contribution à la stabilité des transactions civiles", a-t-il ajouté, sous-entendant que le rôle du notaire, en tant qu'officier public mandaté par l'Etat et un expert judiciaire en même temps, "confère aux actes qu'il établit un caractère officiel et leur donne la force juridique en termes d'authenticité".

Affirmant que la relance du Haut conseil national du notariat "est devenue une nécessité impérieuse", le ministre a estimé que l'instauration des nouveaux jalons du métier du notaire "requiert l'amendement de la loi régissant ce métier ainsi que ses textes d'application, en accordant la priorité absolue aux programmes de formation à long terme, en introduisant la numérisation dans l'acte notarial, en trouvant de nouveaux mécanismes pour faciliter le travail du notaire avec les différents services administratifs et en régulant l'archive notariale".

Il a en outre fait état d'une réflexion en cours pour "la mise en place d'un cadre législatif et organisationnel selon une nouvelle approche globale du métier du notaire et l'adaptation au système moderne selon les normes internationales, un système, a-t-il dit, qui "répond aux aspirations des notaires et leur ouvre de nouvelles perspectives en vue de se mettre au diapason des développements technologiques et de leur garantir la protection légale nécessaire".

De son côté, le président de la Chambre nationale des notaires, Réda Benouanane a plaidé pour "la mise en place de mécanismes prospectifs pour la profession de notaire" à travers l'amendement de la Loi 06-02 de février 2006, la mise en place de mécanismes efficaces pour les chambres élues, l'accélération de la tenue du Conseil supérieur du notariat, la revalorisation du service

public du notaire et son élargissement à d'autres domaines ainsi que la révision de la tarification officielle des honoraires en prenant en compte le vécu quotidien.

La chambre "fonde de grands espoirs sur la prise en charge des préoccupations des notaires qui jouent un grand rôle dans la vie économique, à travers le caractère officiel qu'ils confèrent aux documents, la certification des transactions, l'amélioration des différentes taxes et impôts au profit du Trésor public, l'une des principales sources du budget de l'Etat", a-t-il précisé lors de cette conférence à laquelle ont pris part des membres du gouvernement, des responsables de la Cour suprême, du conseil d'Etat, de la Cour d'Alger ainsi que des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans son allocution, M. Benouanane a appelé à introduire les outils de numérisation dans la profession, étant "nécessaire" à son développement en vue d'"améliorer le service, l'efficacité et la productivité", appelant le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil à une concertation sur la possibilité de signature d'une convention permettant au notaire de bénéficier d'une formation.

Entre autres préoccupations soulevées par M. Benouanane en matière de protection du notaire aux plans juridique et procédural, figure l'introduction de l'acte notarié dans les métiers auxquels le projet de loi relatif à la dépenalisation doit accorder la priorité. La conférence a été marquée par plusieurs interventions axées sur la présentation de propositions pour une gestion moderne de la profession de notaire et d'une vision prospective du notariat en Algérie ainsi que sur le rôle du notaire dans l'accompagnement des institutions économiques.

M'SILA

Production de 15000 quintaux de semences de céréales

Pas moins de 15.000 quintaux de semences de céréales ont été produits dans la wilaya de M'sila au titre de la saison agricole 2020-2021, ont indiqué samedi les services de la wilaya.

Cette production enregistre une évolution de plus de 2.000 quintaux (qx) comparativement aux trois années précédentes au cours desquelles la production de semences de céréales ne dépassait pas 13.000 qx, ont indiqué les mêmes services.

Cette évolution s'explique, selon la même source, par "l'introduction des systèmes d'irrigation, notamment par aspersion et l'extension des surfaces réservées à la production des semences de céréales à la faveur du soutien des agriculteurs à travers les crédits auxquels peuvent prétendre ceux qui souhaitent développer des cultures in-



tensives". La disponibilité de terres agricoles irriguées au moyen de systèmes modernes et l'acquisition par les agriculteurs de l'expérience technique, grâce aux

campagnes de vulgarisation organisées par le secteur agricole en collaboration avec l'Institut national des grandes cultures, ont également contribué à l'exten-

sion des superficies destinées à la production des semences de céréales, a souligné la même source.

Les services de la wilaya ont également mis en avant les actions de soutien des services agricoles à cette filière notamment au cours des deux dernières années, ciblant particulièrement les nouveaux adhérents à la filière.

Aussi, afin d'encourager cette filière l'octroi d'une station de traitement des semences de céréales de la wilaya est devenue une nécessité pour préserver les semences de la région du Hodna, a-t-on conclu.

COVID-19 - AÏN DEFLA

Lancement d'une vaste opération de désinfection

Une vaste opération de désinfection des rues et des lieux publics a été lancée, jeudi, à Aïn Defla, dans le cadre des mesures préventives visant à contrer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on constaté.

Divers directions et organismes, à l'instar notamment de la Protection civile, l'Environnement, l'Office National d'Assainissement (ONA), ainsi que le mouvement associatif, ont pris part à cette opération qui a été aussi l'occasion de sensibiliser sur le respect des gestes barrières à même d'empêcher l'avancée du redoutable virus.

Nombre de lieux accueillant le public, comme les bureaux de poste, les agences des établissements étatiques, les mosquées ainsi que la gare routière de la ville, ont constitué le point de mire des éléments ayant pris part à cette opéra-

tion, lesquels n'ont pas lésiné sur les moyens pour porter le message de la prudence et de la vigilance, incitant les populations au respect des gestes barrières.

Intervenant à l'occasion, le chef de daïra de Aïn Defla, Riadh Ben Ahmed, a soutenu que "les autorités locales continueront à s'impliquer de plei n-pied dans l'effort de sensibilisation et de prévention inhérent à l'épidémie du nouveau coronavirus".

"Dans cette dynamique marquée par l'intensification des efforts pour freiner la propagation du virus, plusieurs quartiers de Aïn Defla ont été désinfectés", souligne-t-il, signalant que cette campagne se poursuivra jusqu'à la concrétisation des objectifs escomptés.

Relevant que l'implication du mouvement associatif dans cette action est

"prépondérante", le commissaire des Scouts Musulmans Algériens (SMA), Imad Bessekri, a, pour sa part, noté que, "le respect du protocole sanitaire par les citoyens est révélateur d'un haut degré civique". Saluant le travail accompli par les agents de nettoyage qui œuvrent à diminuer la progression de l'épidémie, donnant par ricochet un visage attrayant à la ville, le responsable du bureau local du Croissant Rouge Algérien (CRA), Miloud Khoudimi, a mis en garde contre la baisse de vigilance de la part des citoyens, laquelle constituera une "aubaine" pour le virus.

"Il ne faut absolument pas que le degré de vigilance des citoyens baisse, ne serait-ce que d'un iota car tout relâchement dans l'application du protocole sanitaire aura des répercussions préjudiciables", a-t-il averti.

BOUIRA

Distribution de plus de 2000 logements AADL

Plus de deux mille (2000) logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), réalisés au chef lieu de wilaya et à Haizer, ont été distribués, jeudi, au profit de leurs acquéreurs. La remise des clés a eu lieu au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la ville de Bouira, lors d'une cérémonie présidée par les autorités locales et au cours de laquelle, le premier magistrat de la wilaya, Lekhal Ayat Abdeslam, a remis les clés au premier



groupe des bénéficiaires du programme de 2000 logements AADL, nouvellement réalisées, se situant à la sortie nord de la ville de Bouira. Dans la matinée, le chef de

l'exécutif a baptisé, ce nouveau quartier du nom du chahid Amara Mohand Amedj-touh, avant de présider la cérémonie de remise des clés, qui s'est déroulée dans un

climat de grande joie, a-t-on constaté. «Je tiens à remercier les autorités de la wilaya pour tous leurs efforts consentis afin de répondre à nos doléances en matière de logement. Nous avons beaucoup attendu ce moment de joie», a avoué Mohamed, un des bénéficiaires de ce programme AADL. Quarante autres unités AADL réali sées dans la ville de Haizer (Est de Bouira), ont également été distribuées à leurs bénéficiaires lors de la même cérémonie, tenue en présence des autorités locales.

BOUMERDES

Lâcher de plus de 500 faisans communs à la forêt du Sahel Bouberek

Un lâcher de plus de 500 faisans communs a été opéré, jeudi, à la forêt du Sahel Bouberek de la commune de Sidi Daoud, à l'Est de Boumerdes, en présence de représentants d'associations de chasse, de la société civile et des autorités locales, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts. "Cette opération a été réalisée, en coordination avec la Conservation des forêts, le Centre cynégétique de Zéralda (Alger), la Fédération de chasse de la wilaya, la gendarmerie nationale et différentes associations de chasse agréées", a indiqué à l'APS, le conservateur des forêts par intérim, Sid Ahmed Baàziz, en marge de ce lâcher. Avant de les lâcher, les faisans ont été placés, durant plus de 10 jours, en volière d'acclimatation, réalisée par l'association de

chasse de Sidi Daoud, dans le cadre d'une convention liant la conservation locale des forêts, le Centre cynégétique de Zéralda et la Fédération de chasse de la wilaya", a expliqué le même responsable par intérim, à l'assistance. Selon M. Baàziz, cette opération visant la préservation de la ressource faunistique et de la biodiversité à l'échelle locale, ainsi que sa valorisation et son développement, "est la zème du genre réalisée au profit de cette circonscription forestière, qui a déjà bénéficié, en 2020, d'un lâcher de la même espèce de faisans communs".

Ce lâcher a été précédé par de nombreuses autres opérations similaires réalisées durant l'année en cours à travers la wilaya. Il s'agit, notamment, d'un lâcher de près de 700 can-

nards colvert au niveau du barrage de Keddara-Bouzezza et d'Oued Amara à Cap Djinnet, ainsi que d'autres lâchers de perdrix Gambia à travers tout le territoire de la wilaya. A noter que la chasse est un loisir qui reprend progressivement ces dernières années ses lettres de noblesse à Boumerdes, qui compte actuellement plus de 800 chasseurs organisés dans 26 associations, couvrant tout le territoire de Boumerdes et affiliées à la Fédération de chasse de la wilaya, présidée par Youcef Benaàmane. L'organisation des chasseurs de la wilaya en associations vise à faciliter et encadrer cette activité à caractère sportif qui s'appuie sur l'usage d'une arme légère pour attraper une proie ou un gibier dans des lieux généralement reculés, ou situés en

montagnes. Dans un souci de qualification et de structuration des amateurs de ce sport-loisir, les services des forêts de Boumerdes, en charge de ce secteur, visent à assurer des formations théoriques et pratiques au profit de plus de 400 chasseurs adhérents aux associations de chasse de la wilaya, à travers la programmation de sessions de formation, le long de l'année. Ces sessions de formation sont dictées par la législation régissant cette activité, portant sur l'obligation de l'organisation, le long de l'année, de stages de formation au profit des chasseurs, en vue de l'obtention d'une attestation d'habilitation nécessaire pour la délivrance d'un permis de chasse.

GHARDAÏA

Slimane Hadj Said installé comme nouveau P-APW

M. Slimane Hadj Said, membre de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a été installé jeudi dans ses fonctions de président de l'APW, en remplacement de M. Brahim Boughali, élu président de l'Assemblée populaire nationale (APN), a-t-on appris samedi auprès de l'APW. La cérémonie d'installation s'est effectuée en présence des autorités de la wilaya, civiles et militaires, des élus et notables locaux. Le nouveau P-APW de Gharđaia, qui assurait par intérim la présidence de cette institution, a été élu à l'unanimité par les membres de l'APW. M. Slimane Hadj Said est issu de la liste indépendante, sortie vainqueur lors des élections locales du 23 novembre 2017.

L'installation du nouveau P-APW de Gharđaia s'est effectuée conformément aux articles 58, 59 et 60 du code de la wilaya.

EL TARF - COVID-19

Intensification des actions de désinfection et de sensibilisation

Les opérations de désinfection des lieux et espaces publics fréquentés par les visiteurs en cette période estivale ainsi que les campagnes de sensibilisation et de prévention contre la Covid-19 ont été intensifiées à El Tarf, a indiqué jeudi le chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Selon le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi, une campagne de désinfection des lieux publics et des espaces fréquentés par les citoyens et les touristes a été organisée en étroite coordination avec les différents partenaires concernés dont le CET, les services de l'environnement, de la Protection civile et des forêts.

Des moyens et des produits de désinfection et de nettoyage appartenant à ce corps de sécurité ont été utilisés dans le cadre de cette campagne de désinfection qui intervient suite à la hausse importante des cas de contamination avec une courbe haussière des personnes contaminées par la Covid-19 enregistrée ces derniers jours. Cette opération s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à contribuer efficacement à la lutte contre la pandémie, a ajouté la même source, faisant état en outre du renforcement des actions de sensibilisation de proximité au niveau des lieux publics et des surfaces commerciales en vue de véhiculer "un message préventif contre la pandémie et sensibiliser les citoyens sur les risques de contamination". Lors de ces campagnes devant toucher les 24 communes de cette wilaya frontalière, le respect du protocole sanitaire, notamment le port obligatoire de la bavette en particulier dans les places publiques, l'hygiène et la désinfection des lieux, la distanciation physique sera mis en exergue, en plus d'éviter les regroupements notamment devant les locaux commerciaux et dans les places publiques.

ALGÉRIE - OMC M. Rezig représente l'Algérie à la réunion du Comité des négociations commerciales

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a représenté, jeudi, l'Algérie aux travaux de la réunion ministérielle du Comité des négociations commerciales relevant de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), indique un communiqué du ministère.

M. Rezig a représenté l'Algérie, en sa qualité de membre observateur à l'OMC, lors de cette réunion tenue par vision-conférence, a fait savoir le ministère dans un communiqué posté sur sa page Facebook.

IMPORTATION DE MARCHANDISES Rezig ordonne la prise en charge totale des préoccupations des opérateurs économiques

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a ordonné jeudi à Alger la prise en charge totale des préoccupations des opérateurs économiques, notamment en matière d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du décret exécutif visant la régulation et l'organisation des activités d'importation, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant une réunion de coordination avec les cadres centraux du ministère et le directeur général du Centre national du registre de commerce consacrée au suivi de l'état de mise en œuvre du décret exécutif fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, M.

Rezig a ordonné la prise en charge totale des préoccupations des opérateurs économiques, notamment en matière d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, selon la même source.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère, M. Rezig a donné des instructions aux directeurs pour la prise en charge totale des préoccupations des opérateurs économiques, en coordination avec les secteurs ministériels concernés, dans le cadre de la mise en œuvre du décret exécutif visant la régulation et l'organisation des activités d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, et ce, en application de la stratégie du secteur visant à orienter les activités des importateurs vers la production locale et l'exportation", a précisé le communiqué.

PROJET DE PRODUCTION DU POLYPROPYLÈNE À ARZEW Les études d'engineering à 86% (Sonatrach)

Le taux d'avancement des études d'engineering du projet pétrochimique de production du polypropylène devant être implanté dans la zone industrielle d'Arzew (Oran) a atteint les 86%, a indiqué jeudi un communiqué du Groupe Sonatrach. "Dans le cadre du suivi de la réalisation des projets lancés par son groupe pour la modernisation des opérations, la gestion des ressources et la réalisation des projets, le Président directeur général de Sonatrach, Toufik Hekkar, a effectué une visite d'inspection aux ateliers supervisant le lancement du système d'information intégré et des systèmes de transformation RH à la wilaya d'Oran", précise Sonatrach dans un communiqué posté sur sa page Facebook. Près de 250 cadres ont pris part au premier projet et 280 autres au deuxième qui constituent "l'élite du groupe", ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Hekkar s'est enquis de l'avancement des études d'engineering du projet pétrochimique pour la production du polypropylène devant être implanté au niveau de la zone industrielle d'Arzew et dont le taux d'avancement a atteint les 86%.

BANQUES Le nouveau programme de refinancement accélèrera la reprise économique post-Covid (expert)

Le programme spécial de refinancement, mis en place début juillet par la Banque d'Algérie, devrait contribuer à l'accélération de la reprise économique post-Covid en augmentant significativement les capacités des banques à financer les investissements, a indiqué l'économiste M'hamed Hamidouche.

"Plus qu'un soutien à la relance économique, ce programme de refinancement plafonné à 2.100 milliards de dinars devrait contribuer à l'accélération de la dynamique de l'ensemble des activités économiques après la crise de la Covid-19, ou plus exactement, assurer l'amélioration de la conjoncture économique de l'Algérie", a affirmé le Pr Hamidouche dans un entretien à l'APS.

La Banque d'Algérie avait annoncé dans son règlement 21-02 du 10 juin 2021 publié au Journal officiel n° 49, un programme spécial de refinancement pour une durée d'une année, à compter du 1er juillet 2021. Ce programme a pour effet d'accroître la liquidité bancaire à court et moyen terme, et la distribution du crédit pour un équivalent de 15,5 milliards de dollars, a fait remarquer l'expert.

Selon les prévisions du Pr H amidouche, ce programme "très bénéfique" devrait permettre une hausse des crédits pour la fin de l'année 2022 d'environ 25%, un taux bien meilleur que celui enregistré durant la période 2015-2018 mais inférieur relativement au



taux de 2014. Ce niveau de liquidité bancaire destinée au financement économique permettra d'améliorer la croissance économique en 2022 de 10 à 15 points, ajoute l'expert. Cette démarche intervient dans un contexte de crise sanitaire où la politique monétaire de l'Algérie n'a pas connu d'ardeur en faveur des mesures non conventionnelles telles que l'extension de la liste des actifs admis en garantie dans le cadre des opérations d'open-market, l'apport de liquidités à long terme, les achats fermes de titres auprès du marché financier ou le lancement des programmes d'assouplisse-

ment "Quantitative easing" comme l'a déjà fait la Banque centrale européenne (BCE) ou celle américaine (Fed).

S'agissant d'un risque potentiel de tension inflationniste, le Pr Hamidouche a assuré que ce programme ne suscite aucune inquiétude à cet égard: "Loin du langage simpliste qui sous-entend l'inflation suite à la planche à billets, il faut savoir, qu'il y'a pas de crainte à ce programme, car par commodité, le ratio du poids du réescompte et les avances à taux fixes par rapport à u PIB doit être inférieur à 20%, en conséquence, ces postes de bilan

ne relèvent aucune inquiétude".

Il a rappelé, dans ce sens, que l'inflation peut avoir des origines non monétaires (l'inflation par la demande, l'inflation sectorielle, l'inflation par les coûts, l'inflation par les formes de marché et l'inflation par l'action des groupes sociaux). L'économiste a admis, toutefois, que les programmes de refinancement ont leurs propres limites sur le plan opérationnel, citant à titre d'exemple les accords ou les visas des entités pour ce genre d'opérations, les plafonds institués et les limitations propres à respecter (coefficient de la trésorerie, coefficient de retenue et la mobilisation de la partie qui vient à échéance et les coûts engendrés) et la prépondérance du secteur public.

Il a alerté, par ailleurs, sur "le risque significatif" qui gravite autour de ce programme ayant trait à la solidité financière des banques issu du taux de provision des créances classées qui a atteint 50%, "d'où une autorité de supervision s'impose, pour plus d'assurance à ce programme et le devenir du système bancaire Algérien".

MINES Impérative mise en place d'un programme pour la concrétisation rapide des différents projets (Arkab)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a mis l'accent jeudi sur la nécessité d'arrêter un programme et un plan d'action pour concrétiser, dans les plus brefs délais, les différents projets miniers, notamment celui de Ghar-Djebilet, a indiqué un communiqué du ministère.

"M. Arkab a rencontré, au siège du ministère, les cadres du secteur minier, en présence du Directeur général des Mines (DGM), du Directeur général du Groupe Manadjim El Djazair (MANAL), du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), et du chef du projet d'exploitation minière arti-

sanale de l'or", a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, poursuit la même source, il a été question d'aborder les nombreux dossiers relatifs à des projets structurants programmés au titre de la mise en œuvre de grands projets miniers, qui constituent une préoccupation nationale et un choix stratégique, au vu des richesses naturelles et des ressources minérales importantes que recèle notre pays, selon une vision dynamique qui intègre toutes les différentes composantes de recherche, d'exploration, d'exploitation et de valorisation, afin de diversifier l'économie nationale, créer de la

richesse, satisfaire les besoins de la nation en matières premières, exporter le surplus, et créer des postes d'emploi. Dans ce sillage, M.

Arkab a souligné "la nécessité d'élaborer un programme et un plan d'action pour concrétiser dans les plus brefs délais les différents projets miniers, notamment celui de Ghar-Djebilet, ceux de phosphate, de plomb, de zinc et de barytine, ainsi que ceux de mines de manganèse.

Le ministre a également suivi un exposé sur le projet d'exploitation minière artisanale de l'or en général et l'opération d'extension de ce projet, a conclu le communiqué.

REMBOURSEMENT DES DETTES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS 369 dossiers supplémentaires acceptés (ANADE)

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) (ex-ANSEJ) a accepté 369 dossiers supplémentaires en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, a indiqué jeudi un communiqué du ministère délégué chargé des micro-entreprises, affirmant la poursuite de l'opération jusqu'à l'examen de toutes les demandes.

"En application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif

ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 13e séance de travail de la commission de Garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'ANADE et chargée de l'examen de ces dossiers, a été tenue" jeudi, a précisé la même source. Lors de cette séance, tenue au siège de l'ANADE, il a été procédé à l'examen de 399 dossiers

objet de report, présentés par les représentants des banques, débouchant sur la validation de 369 dossiers pour le remboursement de plus de 58 milliards de centimes, a ajouté la même source. La séance a été marquée par le report pour réexamen du traitement de 15 dossiers relatifs à des entreprises en activité qui seront accompagnées par l'ANADE à travers le réexamen de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités dans le cadre des conventions signées,

selon le communiqué. La même source a également fait état de la régularisation définitive de 15 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises, à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence dont aucun dossier n'a été renvoyé aux banques.

Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors des 13 séances, s'élève à 6425 dossiers, a conclu le communiqué.

PÉTROLE

Légère hausse du Brent à 73,82 dollars

Les prix du pétrole étaient en petite hausse vendredi, le coup de pouce des données de l'Opep sur la demande jeudi étant plafonné par une possible augmentation de l'offre à venir de la part de l'organisation.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 73,82 dollars à Londres, en hausse de 0,48% par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril de WTI pour août engrangeait 0,57%, à 72,06 dollars.

Le Brent et le WTI abandonnent cependant 2,30% et 3,37% sur la semaine.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) voit la demande mondiale de pétrole continuer à s'accroître au moins jusqu'en 2022, selon son rapport mensuel publié jeudi.

Elle devrait croître cette année de six millions de



barils par jour (mbj), pour atteindre en moyenne 96,6 mbj, estime l'organisation, confirmant ses précédentes prévisions. Pour 2022, l'Opep anticipe une

hausse supplémentaire de 3,3 mbj, la barre des 100 millions étant même franchie au cours du second semestre.

Mardi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait publié des données proches, estimant que la demande d'or noir devrait dépasser les niveaux d'avant la crise d'ici la fin 2022.

Mais l'incertitude plane toujours sur le niveau d'offre de l'organisation et ce dès le mois prochain: malgré quelques soubresauts jeudi les négociations n'ont pas officiellement abouties et aucun sommet de l'alliance Opep+ n'est prévu.

Le pétrole en hausse timide après deux séances de pertes

Les prix du pétrole sont parvenus de peu à conclure dans le vert vendredi après deux jours de pertes liées aux incertitudes autour des négociations de l'Opep+.

Le baril de Brent de la mer du Nord

pour livraison en septembre a avancé de 0,46% ou 12 cents par rapport à la clôture de la veille à Londres, à 73,59 dollars.

A New York, le baril de WTI pour août a conclu en légère hausse de

0,22% ou 16 cents à 71,81 dollars. "On nage dans l'incertitude entre les négociations à l'Opep+ qui ne semblent pas terminées et la menace du variant Delta du coronavirus", a expliqué Jack Scoville de Price Futures Group.

CHINE

Plus de 5 milliards de dollars d'échanges en yuan numérique

La Chine, qui planche activement sur le lancement d'une monnaie numérique, a "pratiquement terminé" ses essais et le cap des 5 milliards de dollars de transactions a déjà été franchi, selon la

Banque centrale du pays. Le yuan numérique est un futur moyen de paiement électronique sur smartphone amené à potentiellement remplacer les pièces et les billets à l'incontournable effigie de

Mao. La Chine, qui réfléchit au projet depuis 2014 mais a accéléré les expérimentations ces derniers mois, est l'un des pays les plus avancés sur cette question.

La Banque centrale a

toutefois indiqué vendredi "ne pas avoir de calendrier" pour lancer officiellement sa monnaie virtuelle.

Mais le yuan numérique fera ses grands débuts en 2022 lors des Jeux olympiques d'hiver de Pékin.

USA - CHINE - COMMERCE

Washington avertit de "risques croissants" pour les entreprises à Hong Kong

Les Etats-Unis ont émis un avertissement vendredi à destination des entreprises américaines quant à l'existence de "risques croissants" pour leurs opérations à Hong Kong, après la mise en place de restrictions par Pékin visant ce centre financier historique.

Les entreprises devraient "être conscientes de potentiels risques de réputation, réglementaires, financiers, et dans certains cas judiciaires, asso-

ciés à leurs opérations à Hong Kong", souligne l'avertissement.

"Pékin a porté atteinte à la réputation de gouvernance transparente et de respect des libertés individuelles de Hong Kong, et a rompu sa promesse de conserver le haut degré d'autonomie de Hong Kong inchangé pendant 50 ans", a affirmé le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken dans un communiqué. "Aujourd'hui nous

envoyons un message clair que les Etats-Unis se tiennent de manière résolue avec les Hongkongais", a ajouté le secrétaire d'Etat. Le document reconnaît que Hong Kong, une ancienne colonie britannique rétrocedée à la Chine en 1997, "conserve beaucoup de différences économiques" par rapport au reste de la Chine, notamment à plus fortes protections de la propriété intellectuelle.

SOUDAN

Une vingtaine de pays effacent la dette du Soudan

Une vingtaine de pays créanciers du Soudan ont annoncé vendredi qu'ils effaçaient largement l'ardoise du pays africain, dans le cadre de la réduction drastique de sa dette extérieure engagée depuis plusieurs mois pour permettre son retour sur la scène internationale.

Une "négociation qui s'est terminée hier soir tard (...) nous a permis d'avoir un accord historique attendu depuis de nombreuses années pour traiter la dette du Soudan", a annoncé lors d'une conférence téléphonique Emmanuel Moulin, président du Club de Paris.

Cette organisation rassemble une vingtaine d'Etats, dont les Etats-Unis et la France, qui détiennent de la dette auprès d'autres pays en difficulté financière.

"Sur un montant de créances de 23,5 milliards de dollars, nous en avons annulé 14,1 milliards et nous avons rééchelonné le reste", a détaillé M. Moulin, qui dirige aussi le Trésor français. A terme, néanmoins, la partie rééchelonnée devrait aussi être largement annulée, a-t-il précisé.

Cette annonce s'inscrit dans un processus plus large, sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI), prévoyant que la dette du Soudan soit allégée de plus de 50 mil-



liards de dollars ces prochaines années.

Cela représente la quasi-totalité (90%) de la dette du pays, principalement accumulée lors de la présidence d'Omar El-Béchir, un régime qui a perduré jusqu'à des manifestations suivies d'un coup d'Etat militaire en 2019.

Par ailleurs, plusieurs pays ont aussi promis des aides, sous forme de prêts, pour aider le Soudan à solder sa dette auprès d'institutions comme la Banque mondiale.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar se maintient à des niveaux élevés, aidé par inflation et pandémie

Le dollar se maintenait à des niveaux élevés vendredi et progressait même face à plusieurs devises majeures, aidé par un indicateur américain sur l'inflation et le statut de valeur refuge du billet vert.

Vers 19h15 GMT, le dollar progressait légèrement de 0,04% face à l'euro, à 1,1806 dollar pour un euro, mais aussi face à la livre, au franc suisse et au dollar canadien. Le billet vert reste à un niveau proche de son plus haut de l'année face à la monnaie unique, enregistré début avril.

Les cambistes attendent de voir quelles banques centrales normaliseront leur politique en relevant leurs taux, ce qui rendrait leur devise plus attractive.

Canada, Norvège et Nouvelle-Zélande ont déjà pris des initiatives pour réduire leur soutien à l'économie et ralentir l'inflation.

Cours de vendredi Cours de jeudi

	19H15 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,1806	1,1812
EUR/JPY	129,97	129,74
EUR/CHF	1,0861	1,0842
EUR/GBP	0,8578	0,8542
USD/JPY	110,09	109,83
USD/CHF	0,9199	0,9178
GBP/USD	1,3763	1,3829

ITALIE

Croissance supérieure à 5% en 2021 (Banque centrale)

La croissance de l'Italie, troisième économie de la zone euro, pourrait atteindre 5,1% en 2021, selon de nouvelles prévisions publiées vendredi par la Banque centrale du pays.

Le PIB devrait augmenter "de manière significative" à partir du troisième trimestre, avec une croissance moyenne sur l'année que l'on peut évaluer actuellement à 5,1%, estime la Banque d'Italie dans son bulletin économique, à condition notamment que "l'amélioration de la situation sanitaire aux niveaux national et mondial se poursuive".

L'institution revoit ainsi à la hausse sa précédente estimation publiée en juin, qui tablait sur une croissance de 4,9% en 2021. Cette révision intervient alors que l'Institut national de la statistique (Istat) avait relevé début juin son estimation de croissance pour le premier trimestre à +0,1% au lieu d'un recul de 0,4% publié fin avril. Pour 2022, la Banque d'Italie table désormais sur une hausse du PIB de 4,4%, contre 4,5% auparavant, et elle maintient sa prévision de 2,3% pour 2023. "Dans ces conditions, le PIB reviendrait à son niveau d'avant la pandémie au second semestre 2022", précise-t-elle.

Le gouvernement de Mario Draghi table lui aussi sur un rebond de la croissance supérieure à 5% en 2021, en intégrant l'effet des mesures de son plan de relance de 222,1 milliards d'euros transmis fin avril à Bruxelles. L'Italie est la première bénéficiaire du méga-plan de relance de 750 milliards d'euros adopté à l'été 2020 par les dirigeants européens. L'Italie avait vu son PIB plonger de 8,9% en 2020, sa pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte économique chahuté par la pandémie de Covid-19.

MÉTAUX

L'Or à son plus haut en un mois

L'once d'or a grimpé jeudi à son plus haut en un mois, à 1.834,42 dollars, profitant de la combinaison d'une inflation américaine en hausse et d'une Banque centrale américaine (Fed) qui ne s'en inquiète que modérément. Les investisseurs considèrent en effet l'or comme une valeur refuge contre l'inflation, à privilégier surtout quand la Fed garde une politique monétaire souple, qui rend le dollar et les obligations d'Etat moins attractives.

Jerome Powell, le président de la Fed, a maintenu que l'institution estimait que l'inflation ne resterait pas à des niveaux élevés longtemps, lors de son audition au Congrès américain mercredi et jeudi. En revanche, deux autres responsables de la Fed se sont montrés plus inquiets de l'inflation, "ce qui a mis l'or sous pression" et explique que les prix aient renoué avec leur niveau du début de la semaine, estime Carsten Fritsch, analyste.

ALGER

Démantèlement de trois réseaux criminels de trafic de drogue et trafic international de véhicules

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé trois réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue, l'émigration clandestine et le trafic international de véhicule, ce qui a permis la saisie de quantités de drogue, de sommes d'argent, de huit véhicules et autres moyens, a indiqué vendredi un communiqué des services de la sûreté nationale.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes de la circonscription centre de la police judiciaire ont démantelé un réseau criminel composé de sept individus spécialisés dans le trafic des drogues dures, l'immigration clandestine et la résidence illégale.

Cette opération s'est soldée par "la saisie de 720 grammes d'héroïne, de la somme de six milliards sept cent quarante quatre millions de centimes, de cinquante euros et de 290 flacons contenant une solution médicale utilisée dans la fabrication des drogues de type héroïne, du matériel utilisé dans la préparation des drogues de type héroïne, deux micro-portables, deux véhicules touristiques et 15 téléphones portables".

L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues aux éléments de la brigade selon lesquelles deux individus s'adonnaient au trafic de drogue de type héroïne dans les quartiers de la capitale", selon le communiqué.

Un plan bien ficelé mis en place a permis de démanteler ce réseau composé de sept individus, dont trois ressortissants. Par ailleurs, la brigade de lutte contre le vol de véhicules relevant de la circonscription centre de la police judiciaire (PJ), a arrêté une bande de malfaiteurs composée de cinq (5) individus, âgés entre 25 et 50 ans, spécialisée dans le trafic international de véhicules pour atteinte à l'économie nationale, faux et usage de faux et usurpation d'identité". L'opération s'est soldée par la saisie de 8 véhicules touristiques, 12 dossiers falsifiés de véhicules, un (1) passeport étranger et 5 téléphones portables.

De son côté, la brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Birtouta a démantelé une bande criminelle composée de 3 individus spécialisée dans le trafic de drogues et de psychotropes.

L'opération a permis la saisie d'une quantité de cannabis, une épée de grande taille, une somme de 40.500 DA, 25 comprimés psychotropes et un chien de race staff américain. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, qui a ordonné le placement des membres de la bande de malfaiteurs (Birtouta) sous mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire.

SIDI BEL ABBES Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la falsification des billets de banque

Les éléments de la sûreté de Daïra de Sfisef (Sidi Bel Abbes) ont démantelé un réseau criminel, spécialisé dans la falsification des billets de banque, dans une opération ayant permis la saisie d'une somme de 1 million DA en faux billets de banque en coupons de 2000 DA, a-t-on appris, vendredi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité de la wilaya. La même source a indiqué que les faits de cette affaire remontent, suite à l'exploitation, par les services de police, d'informations faisant état de l'existence d'un individu, âgé de 30 ans, en sa possession de faux billets de banque, et se propose d'en faire des transactions. Sur la base de cela, un plan a été élaboré qui a permis de l'arrêter au niveau des artères de Sfisef. Après fouille corporelle du mis en cause, il a été découvert en sa possession des faux billets de banque sous forme de coupons de 2.000 DA et après perquisition de son domicile, les enquêteurs ont saisi une somme de près de 530.000 DA, en faux billets de banque de même coupon.

Les recherches poussées ont remonté à ses acolytes, issus de l'une des wilayas limitrophes.

Ils ont été arrêtés après extension de compétence territoriale, où ils ont découvert, en leur possession, d'autres sommes d'argent de même coupon estimées à 400.000 DA, en faux billets, de même qu'il a été opéré une saisie de matériels et équipements "très sophistiqués", qui étaient utilisés pour la falsification, à l'instar d'un appareil informatique portable, une imprimante, un ruban en argent utilisé pour imprimer les billets de banque, en plus de faux documents administratifs et autres matériels utilisés pour imprimer des billets de banque, de même qu'un permis de conduire national portant une identité d'un ressortissant étranger. Après avoir effectué les procédures d'usage, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre de l'ensemble des mis en cause pour les chefs d'inculpation d'usage de faux des billets de banque, à valeur légale, en monnaie nationale avec falsification de documents administratifs, pour lesquels ils ont été présentés devant la justice.

INCENDIE DE FORÊTS

Un nouveau plan de protection de la richesse forestière appliqué à partir de la semaine prochaine (Hemdani)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a annoncé, jeudi à Alger, l'application à partir de la semaine prochaine d'un nouveau plan de lutte contre les incendies de forêts, reposant sur la vigilance et l'action de proximité.

S'exprimant lors d'une réunion consacrée au débat de la stratégie nationale de lutte contre les incendies, M. Hemdani a assuré qu'une série de mesures urgentes sur le terrain pour protéger la richesse forestière allait être prise, dès dimanche prochain, en association avec toutes les parties concernées y compris la société civile et les citoyens.

Le ministre a souligné, en outre, que le caractère criminel des récents incendies de forêts exige en plus de la mobilisation immédiate des groupes régionaux des services de forêts, l'association des chasseurs et des habitants ruraux et ceux résidant à proximité des forêts, les scouts musulmans algériens (SMA) et les associations.

Ces mesures seront susceptibles d'augmenter le niveau de vigilance et de prévention contre les feux,



d'alerte en temps réel et d'identification des auteurs.

Il sera également question, selon le ministre, d'une révision du système d'intervention, y compris les appareils de contrôle entre autres équipements.

Le ministre a dévoilé, en outre, des tentatives "déliées" de mettre le feu aux forêts de Baïnem (Alger) et Chréa (Blida) entre autres,

précisant que la lutte contre ce genre d'actes criminels exige une présence permanente sur le terrain et un contrôle rigoureux.

S'agissant des indemnités, M. Hemdani a assuré que les sinistrés des incendies de forêts seront pris en charge à travers le fond du secteur en nature, pour permettre la relance de l'activité agricole". Selon le bilan

actualisé du ministère de l'Agriculture, 8946 hectares de forêts ont été dévastés par les incendies à l'échelle nationale, dont 261 foyers enregistrés dans la wilaya de Khenchela où les feux de forêts ont ravagé 8245 hectares, soit 92 % de la superficie globale dévastée, y compris pour les arbres fruitiers. Les participants à la réunion parmi les cadres de la direction générale des Forêts (DGF), les membres de la société civile, les SMA et experts ont insisté sur l'importance d'adopter des techniques scientifiques pour détecter les actes criminels qui risqueraient de menacer la sécurité des forêts, à l'instar de l'utilisation des satellites et des drones de contrôle, soulignant l'impérative modernisation des équipements d'extinction des feux, notamment les avions bombardiers d'eau.

JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA (ALGER) Plus d'un demi-million de visiteurs depuis le début de l'année

Le Jardin d'essai d'El Hamma, l'un des sites naturels touristiques importants d'Alger, a accueilli, depuis février dernier jusqu'à mi-juillet, plus d'un demi-million de visiteurs, a-t-on appris auprès de la chargée de la communication à la Direction du jardin.

Depuis le 3 février dernier et jusqu'à mi-juillet, le Jardin d'essai a accueilli plus de 533.500 visiteurs, dont plus de 81.700 enfants, a indiqué à l'APS Mme Djebali Sana, précisant que ce nombre "important" de visiteurs a été accueilli dans le strict respect du protocole sanitaire dans le cadre de la prévention de la pandémie du Coronavirus, adopté pour la réouverture de cet espace naturel début février, après sa fermeture pour endiguer la propagation de la Covid-19".

Ce protocole prévoit "l'obligation" pour le visiteur de porter un masque de protection, de respecter la distanciation physique et de se soumettre à la prise de températures, outre la garantie d'une surveillance continue par les agents à travers tout le jardin pour veiller au res-

pect des mesures barrières, a-t-elle affirmé. Dans le même contexte, M. e Djebali a dévoilé le programme spécial saison estivale pour l'année 2021.

A cet effet, il a été décidé d'avancer les heures d'ouverture du jardin à 9 heures du matin au lieu de 10 heures, sachant que sa fermeture est prévue à 19h. Ce programme comprend également divers spectacles ludiques et de sensibilisation au profit des familles et des enfants, outre des spectacles de clown pour les tout-petits tous les samedis, mardis et jeudis, à partir de 14 heures et des ateliers de dessin en plein air les lundis et mercredis.

Sous le slogan "Profitez de la période estivale sans problèmes environnementaux", des ateliers pour le jardinage et l'aquaculture seront organisés tous les lundis, dans le cadre de la diffusion et de la vulgarisation de la culture environnementale, outre la programmation de visites guidées (avec guide touristique spécialisé) tous les samedis pour ceux désireux de découvrir tous les coins et

recoins du Jardin d'essai. Ces derniers jours, le Jardin d'essai a ouvert ses portes, gratuitement, pour organiser une exposition-vente des objets et produits artisanaux confectionnés par des personnes à besoins spécifiques, en vue de contribuer à l'épanouissement de cette catégorie, a ajouté la même responsable.

Elle a également rappelé que la lutte contre la Covid-19 se poursuivait malgré l'organisation de toutes les activités susmentionnées, soulignant qu'en cas de non-respect des mesures préventives visant à limiter la propagation de cette pandémie, la direction du Jardin "s'engage à procéder à la suspension immédiate de toutes les activités programmées afin de préserver la sécurité et la santé publiques".

Créé en 1832, le Jardin d'essai d'El Hamma qui s'étend sur plus de 32 hectares, est devenu depuis janvier 2017, un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) relevant de la wilaya d'Alger.

ELECTRICITÉ Ghardaïa et El-Menea: records historiques de consommation

La consommation journalière d'énergie électrique dans les wilayas de Ghardaïa et El-Menea a enregistré ces derniers jours des records historiques, a appris samedi l'APS auprès de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale du groupe Sonelgaz).

Elle a ainsi atteint le pic de 262 mégawatts (MW) sur une puissance de 460 MW à Ghardaïa et de 54 MW sur une puissance de 102 MW à El-Menea, a précisé la cellule de communication de la SADEG. Ces records de consommation électrique ont été enregistrés aussi bien au niveau de la pointe du matin que celle du soir dans la région de Ghardaïa, région

connectée au réseau national, tandis qu'El-Menea est dotée d'un réseau isolé d'une puissance de 102 mégawatts, a indiqué le responsable de la cellule de communication, Yahia Abbès.

Depuis le début du mois de juillet courant, le Sud du pays a connu une vague de chaleur caniculaire ayant entraîné une hausse de la consommation d'électricité, a expliqué M. Abbès en précisant que cette consommation énergétique a connu un accroissement important de 52 % à Ghardaïa et 53 % à El-Menea, comparativement à l'année 2020.

Le recours accru et massif à l'utilisation de la climatisation et autres appareils de rafraîchissement, au pom-

page de l'eau pour la consommation et pour les besoins d'irrigation agricole en raison des fortes chaleurs ainsi que l'éclairage ont eu des répercussions importantes sur le réseau électrique, occasionnant des pics historiques de consommation, selon la même source.

Pour éviter des désagréments aux citoyens abonnés et dans le but d'accompagner les projets d'investissement, d'améliorer la qualité de distribution de l'énergie électrique et de répondre à la demande croissante en électricité, aussi bien de la population que des secteurs d'activités économiques, la SADEG a lancé un programme de renforcement et d'amélioration du réseau de

distribution de l'électricité à travers la wilaya de Ghardaïa pour un montant de 200 millions DA.

Le programme consiste en la réalisation d'un réseau de 39 km de lignes électriques, dont 24,38 km de moyenne tension et 14,62 km de basse tension ainsi que l'installation de 13 nouveaux transformateurs, a fait savoir M. Abbès.

Les wilayas de Ghardaïa et d'El-Menea totalisent 150.893 abonnés au réseau électrique, soit un taux d'électrification de 98,87 %, et disposent de 6.350 km de réseau électrique (moyenne et basse tension) et 3.384 transformateurs, selon les données de la SADEG.

INONDATIONS EN EUROPE

Près de 130 morts: l'Europe sous le choc

Le bilan des inondations dévastatrices en Europe a grimpé vendredi à près de 130 morts, la plupart en Allemagne, alors que de nombreuses personnes sont portées disparues, faisant craindre une tragédie bien plus grave encore.

Il s'agit de la pire catastrophe naturelle dans ce pays depuis plus d'un demi-siècle.

La Belgique voisine paie aussi un lourd tribut avec au moins 20 décès, selon le dernier bilan du gouvernement.

"Il se pourrait que ces inondations soient les plus catastrophiques que notre pays ait jamais connues", a affirmé le Premier ministre Alexander De Croo, en décrétant mardi une journée de deuil national.

Les pluies diluviennes ont en outre causé de nombreux dégâts aux Pays-Bas, au Luxembourg ou encore en Suisse. Mais c'est l'ouest de l'Allemagne qui a été le plus affecté par les crues subites,



avec à elle seule au moins 108 morts, selon le dernier bilan vendredi soir. "Le nombre des

morts, que nous découvrons, a augmenté", a indiqué dans la soirée le ministre de l'Intérieur

de Rhénanie-Palatinat, Roger Lewentz, confirmant cinq nouveaux décès. Cette région est l'une des deux plus touchées avec la Rhénanie du Nord-Westphalie voisine. De nombreuses localités de cette zone présentent une image de désolation. Le bilan pourrait encore grimper : "Au fur et à mesure que les caves se vident ou qu'on pompe l'eau, nous ne cessons de tomber sur les corps de gens qui ont laissé leur vie dans ces flots, ce qui fait que je ne peux pas me prononcer sur le bilan final", a déploré Roger Lewentz.

Des dizaines de personnes sont encore portées disparues dans ces deux régions.

BELGIQUE - INONDATION

Le bilan monte à 24 morts

Les inondations historiques qui ont frappé la Belgique ont fait au moins 24 morts selon un dernier bilan officiel communiqué samedi par les autorités, tandis que le Premier ministre Alexander De Croo s'est rendu dans les zones sinistrées.

Le centre de crise belge, qui centralise les données au niveau national, ne communique plus de chiffres de disparus, a expliqué un porte-parole.

Il a souligné la difficulté de joindre un grand nombre de personnes en raison des coupures d'électricité et des perturbations des réseaux téléphoniques.

M. De Croo et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen se sont rendus samedi matin à

Rochefort (Sud), une des communes frappées par la catastrophe. Ils ont démarré leur visite par un passage à la caserne des pompiers. Ils devaient aussi s'entretenir avec des habitants sinistrés et des responsables locaux.

Vers 12H30 (10H30 GMT), ils ont prévu de se rendre à Pepinster (Est), commune qui concentre à elle-seule la moitié des victimes du pays. Les inondations des derniers jours sont "sans aucun précédent dans notre pays", avait déclaré vendredi M. De Croo. Le dernier bilan officiel vendredi après-midi faisait état de 20 morts et une vingtaine de disparus.

La météo s'est améliorée sur l'ensemble du pays avec la fin des précipitations dès

vendredi, l'apparition du soleil et l'arrivée de températures estivales samedi. En conséquence, le niveau des cours d'eau a reflué, dévoilant un paysage de désolation.

Quelque 120 communes ont été touchées à travers le pays.

Dans les zones sinistrées, essentiellement dans le Sud et l'Est du pays, des policiers ont été mobilisés pour aller frapper aux portes des habitations afin de découvrir d'éventuelles nouvelles victimes.

La Belgique a décrété une journée de deuil national mardi, veille de sa fête nationale. Dans l'après-midi, M. De Croo devait encore se rendre à Eupen (Est), dans la partie germanophone du pays, puis à Maaseik (Nord-Est) dans la région flamande.

FRANCE

Au moins 3 morts dans l'incendie d'un immeuble à Marseille

Au moins trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans l'incendie d'un immeuble samedi dans les quartiers Nord de la ville de Marseille, rapporte la presse locale.

L'incendie, probablement d'origine accidentelle, s'est

déclaré vers 5h30 dans les parties communes d'un immeuble d'habitation partiellement squatté du quartier des Flamants, dans le 14^e arrondissement de la cité phocéenne. Piégées par les flammes, quatre personnes ont dû sauter du 8^eme étage,

trois d'entre elles sont mortes, selon la police. La quatrième personne qui tenait un nourrisson dans les bras a été grièvement blessée, alors que huit autres ont été intoxiquées par les fumées. La cité doit être démolie dans les prochaines semaines, pour être recons-

truite et réhabilitée. De nombreux locataires ont quitté les lieux, mais des squatteurs occupent illégalement plus d'une centaine d'appartements vides, ce qui empêche les opérations de destruction de l'immeuble, selon France Bleu Provence.

PAYS-BAS - INTEMPÉRIES

Le Premier ministre néerlandais met en cause le changement climatique

Les intempéries qui touchent l'Europe sont "sans aucun doute" les conséquences du changement climatique, a déclaré le Premier ministre des Pays-Bas, où une collecte nationale pour la province du Limbourg sinistrée dépassait samedi le million d'euros. Au moins 153 personnes au total ont trouvé la mort dans des inondations d'une rare ampleur dans l'Ouest de l'Europe. L'Allemagne paie le plus lourd tribut, avec au moins 133 décès, selon un nouveau bilan de la police samedi.

Interrogée vendredi soir lors de sa visite dans le Limbourg sur une éventuelle mise en cause du réchauffement climatique, Mark Rutte a répondu que cela était "sans aucun doute le cas".

"Je ne veux pas faire de déclarations hâtives", a-t-il ajouté, "mais il se passe vraiment quelque chose, soyons clairs". Une collecte ouverte pour les zones sinistrées dans le sud des Pays-Bas dépassait samedi matin la barre des 1 million d'euros de dons, a rapporté l'agence de presse néerlandaise ANP. Les intempéries ont provoqué des inondations dans plusieurs villes néerlandaises et causé de nombreuses destructions, mais n'avait jusqu'à présent pas fait de victimes. Les dégâts matériels restaient secondaires comparés au tragique bilan dans les pays voisins. Pour éviter qu'un tel scénario ne se

répète, "la première chose à faire, et heureusement nous le faisons aux Pays-Bas, c'est donner de l'espace aux rivières", a souligné le Premier ministre.

Après d'importantes inondations dans les années 1990, et notamment en 1995, lorsque 250.000 personnes et un million d'animaux ont dû être évacués, les Néerlandais, forts de leur expérience, ont refaçonné les rives des fleuves. Plus de 2 milliards d'euros ont été

investis pour élargir les berges, permettant un débordement des eaux lors de crues. Les travaux ont été achevés en 2019. "On voit que les pays voisins disent, on doit apprendre davantage encore des Néerlandais pour gérer le fait qu'il y aura plus d'eau dans les années à venir", a poursuivi M. Rutte.

Mais les Néerlandais vont eux aussi devoir "tirer des leçons", et se demander : "que peut-on faire de plus?", a estimé M. Rutte.

PORTUGAL

L'aéroport de Lisbonne perturbé par une grève de bagagistes

L'activité de la compagnie aérienne TAP Air Portugal était perturbée samedi par une grève des employés du bagagiste Groundforce protestant contre des retards dans le paiement de leurs salaires, ce qui entraînait retards et annulations de vols.

"Des annulations et des retards sont prévisibles sur les vols assistés par Groundforce, surtout à l'aéroport de Lisbonne", a indiqué la compagnie dans un communiqué. Selon des informations fournies à la presse locale par le gestionnaire des aéroports portugais ANA, près d'une centaine de vols au départ ou à l'arrivée de Lisbonne ont été annulés en

raison de la grève de 48 heures qui a débuté aux premières heures de samedi. Le mouvement social ne provoquait pour l'instant pas de perturbation sérieuse dans les aéroports de Porto (nord), Faro (sud) ou Funchal (Madère), a précisé ANA à l'agence Lusa. Plusieurs syndicats représentant les bagagistes de Groundforce ont appelé à la grève pour dénoncer la "situation d'instabilité insoutenable" que connaît l'entreprise en proie à de graves difficultés financières, sur fond de tensions entre son principal actionnaire privé et la TAP, qui détient 49,9% du capital.

CHINE

L'effondrement d'un logement fait huit morts

Huit personnes ont été tuées après l'effondrement d'un logement survenu vendredi soir dans la province orientale du Fujian en Chine, ont déclaré les autorités locales.

Une partie du logement en construction dans le bourg de Dahu, à Yong'an, ville de niveau du district administrée par la ville de Sanming, s'est effondrée vendredi après-midi, prenant au piège 10 personnes.

Les victimes ont été évacuées et transportées à l'hôpital, selon le gouvernement municipal de Yong'an. La mort de huit personnes a été confirmée par la suite. Les deux autres sont dans un état stable.

COMMISSION EUROPÉENNE

Les produits contenant du caroube contaminé à l'oxyde d'éthylène devront tous être retirés du marché

Les produits contenant un additif appelé caroube et contaminé à l'oxyde d'éthylène, un pesticide cancérigène interdit en Europe, devront tous être retirés du marché européen y compris si le pesticide n'est pas détecté, a tranché vendredi soir la Commission européenne.

Les entreprises ayant mis sur le marché de l'Union européenne des produits dont il est prouvé qu'ils ont été contaminés à l'oxyde d'éthylène "devront, sous le contrôle des autorités nationales compétentes, les retirer du marché et rappeler" ceux qui ont déjà été achetés par les consommateurs, indique la cellule de crise mise en place sur le sujet, dans un communiqué consulté vendredi soir.

Ce, "parce qu'aucun niveau d'exposition sûr ne peut être défini pour les consommateurs", selon les termes de ce communiqué qui fait suite à trois réunions de crise tenues les 29 et 30 juin et 13 juillet. Ce rappel porte sur les produits contenant de la gomme de caroube, un additif (E410) utilisé notamment dans les glaces, ayant été contaminé à l'oxyde d'éthylène - ce n'est pas le cas de tous les lots. Cet "agent cancérigène, mutagène et reprotoxique" est interdit dans l'Union européenne mais a été détecté dans de nombreux produits importés ou issus de produits importés contaminés. Rien qu'en France, plusieurs centaines de références de glaces ainsi que des produits multiples (sésame, épices, infusions, compléments alimentaires, sucre en poudre...) font depuis l'automne 2020 l'objet d'une procédure de rappel qui peut être consultée sur le site de la Répression des fraudes (DGCCRF).

INDE

Une mousse toxique s'accumule sur le fleuve Yamuna

Une épaisse mousse toxique a recouvert, vendredi, la rivière Yamuna, qui sillonne la capitale indienne, New Delhi.

Selon des experts, une teneur élevée en phosphate suite au rejet de polluants industriels toxiques, y compris des détergents, dans la rivière, est à l'origine de la mousse blanche.

Le gouvernement local de Delhi a récemment élaboré un plan d'action en neuf points pour minimiser la formation d'écume dans la rivière Yamuna due au déversement d'eaux usées non traitées. La qualité de l'eau de la rivière Yamuna s'est considérablement améliorée en raison de la fermeture des unités industrielles à Haryana et Delhi lors de la période du confinement décrété par le gouvernement avant que les niveaux de pollution ne reprennent après la reprise des activités industrielles. D'une longueur de 1.370 Kms, le Yamuna, également appelé Jumna, affluent du Gange, est l'une des sept rivières sacrées en Inde.

La rivière de Yamuna fournit environ 40% par jour de l'eau potable aux habitants de Delhi.

BLIDA - COVID-19 Lancement de la vaccination à travers les mosquées

La campagne de vaccination anti Covid-19 sera élargie, à partir de demain vendredi, à un nombre de mosquées de la wilaya de Blida, avant d'être généralisée progressivement au reste des mosquées, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs.

"Le plan de wilaya visant l'élargissement des points de vaccination pour toucher le plus grand nombre possible de citoyens, prévoit l'entame de la vaccination des citoyens le désirant, à partir de demain vendredi, au niveau de sept mosquées du territoire de la wilaya, avant l'élargissement de l'opération, dans une zème étape, au reste des mosquées", a indiqué à l'APS, Kamel Bellassel.

Il s'agit, en l'occurrence, des mosquées "El Kawther" du centre ville de Blida, plus grande mosquée de la wilaya, "Ben Djelloul" de la même commune, et "El Forkane" de la commune d'Ouled Aich, comptant la plus importante densité démographique de la wilaya.

A cela s'ajoutent les mosquées "El Forkane" de Bouguerra, "Hamza" de Larbaâ, "Bachir Ibrahim" de Meftah et "Chouhadas" de Mouzaia, ouest de Blida.

"Cette opération a été précédée par une campagne de sensibilisation des fidèles sur l'impératif de la vaccination", a informé M. Belassel. A noter que le directeur de la Santé de la wilaya, Ahmed Djemai avait annoncé l'élargissement de la campagne de vaccination à 59 centres, dont une trentaine sont représentés par des polycliniques et des salles de soins, outre des tentes installées au niveau de places publiques, et au niveau des sièges du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) et de la Chambre d'agriculture.

Des équipes mobiles ont été, également, désignées pour sillonner les zones reculées et les administrations de la wilaya.

Le même responsable a signalé l'ouverture d'un nouveau centre de vaccination dimanche prochain, au niveau du centre médico-social du groupe Sonatrach, sis au centre des affaires "El Wouroud" du centre ville. M. Djemai a fait part, en outre, de 64.000 citoyens vaccinés, à ce jour.

Un nombre appelé à la hausse, au regard de l'affluence enregistrée au niveau des centres de vaccination, a-t-il prédit.

Il a, également, assuré de la disponibilité d'un stock suffisant de vaccin, au niveau de la wilaya, qui a réceptionné 50.000 doses durant cette semaine, dans l'attente d'une autre livraison de 36.000 doses, dimanche prochain.

DJELFA Constitution d'une commission médicale d'inspection suite au décès d'une femme enceinte à Ain Ouessara (DSP)

Une commission médicale locale d'inspection a été constituée, par la direction de la santé de la wilaya de Djelfa, en vue de s'enquérir à propos du décès d'une femme enceinte de la ville d'Ain Ouessara (100 km au nord de Djelfa), qui "aurait été victime de négligence des services hospitaliers", a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur du secteur.

Selon Redouane Kina, cette commission d'inspection a été constituée, suite à l'admission, durant cette semaine, au niveau de l'hôpital d'Ain Ouessara, d'une femme enceinte de 35 ans. Après son examen par un médecin spécialiste, ce dernier lui a diagnostiqué une suspicion d'atteinte par la Covid-19, ayant nécessité son transfert au complexe mère-enfant de Djelfa, mobilisé pour ce type de cas. Citant le rapport médical relatif à la défunte, M. Kina a assuré que cette femme "était enceinte de 30 semaines, et n'était pas arrivée au terme de sa grossesse", comme rap-

porté par la rumeur, affirmant, en outre, que cette dame "est arrivée à l'hôpital très malade, et souffrait de complications dues à des maladies chroniques". Après son évacuation à l'hôpital mère-enfant, un médecin l'a examinée et elle fut orientée vers le service de réanimation, en raison d'un suspicion d'atteinte par la Covid-19, vu que cette unité est exclusivement affectée à l'accueil des femmes enceintes suspectées d'atteinte par cette pandémie, a précisé le même responsable.

Il a déploré le décès de cette femme avant que les médecins aient pu la prendre en charge.

Quant au fait qu'il y'ait eu ou non négligence, M. Kina a signalé qu'une commission locale constituée de médecins et inspecteurs relevant de sa direction "a été dépêchée sur les lieux, où elle s'attelle à l'élaboration d'un rapport détaillé fixant les responsabilités de cette erreur, si elle existe".

BILAN CORONAVIRUS

1107 nouveaux cas, 588 guérisons et 12 décès

Mille cent sept (1107) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 595 guérisons et 12 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué Samedi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 152.210, celui des décès à 3.922 cas, alors que 104.992 patients sont déclarés guéris.

Par ailleurs, 47 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 13 wilayas n'ont



recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 113 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 22 autres ont connu plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation

épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

VACCINATION - COVID-19

La réticence du personnel médical peut conduire à une hausse des contaminations (spécialiste)

La réticence du personnel soignant à se faire vacciner pourrait conduire à une hausse des contaminations par la Covid-19, a mis en garde vendredi le président du Conseil scientifique de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouiba, Pr. Kamal Djenouhat.

Invité en compagnie du chef de service urgences et réanimation du CHU Mustapha Pacha, Pr. Amine Salmi, à une émission hebdomadaire de la télévision nationale, Pr Djenouhat a dit regretter "la réticence du corps médical à se faire vacciner", ce qui pourrait, selon lui, "conduire à une hausse des contaminations au Covid-19 chez cette catégorie du fait des contacts directs et permanents avec les cas hospitalisés". Il a invité, dans ce cadre, les personnels du secteur de la santé à participer à l'opération de vaccination pour laquelle l'Etat a mis en place tous les moyens nécessaires "pour éviter la propagation du covid-19 notamment le variant



+Delta+". Par ailleurs, le même intervenant a souligné que "la réticence du personnel soignant pourrait conduire à la hausse des cas d'atteinte durant les prochains jours en raison de la propagation du variant Delta, très répandu dans le monde, ayant touché les jeunes étant donné que la campagne de vaccination avait touché au début les personnes âgées, les malades chroniques uniquement". Interrogé sur la réinfection au

Covid-19 chez les cas vaccinés, Pr. Djenouhat qui n'a pas écarté ce cas de figure, a expliqué que le vaccin "protège à hauteur de plus de 60%".

En cas de réinfection, le cas n'est pas très grave".

Citant pour exemple les cas admis à l'EPH de Rouiba, le même spécialiste a soutenu que "43% des tests ressortent positifs. Le problème alarmant réside dans les cas contact qui circulent librement, participant, ainsi, à la

propagation du covid-19". Pour sa part, le chef de service urgences et réanimation au CHU Mustapha Pacha, Pr.

Amine Salmi, qui a tiré la sonnette d'alarme, a fait savoir que "sur un total de 30 cas positifs au covid-19 qui se trouvent au service réanimation, un seul cas s'est fait vacciner, démontrant, ainsi, que certaines catégories de la société ne prennent pas conscience quant à l'importance du vaccin et ne respectent pas les gestes barrières".

Selon le même intervenant, la poursuite de la situation épidémiologique sur cette cadence, la non réalisation d'un taux important de population vaccinée et le non respect des gestes barrières pourraient aboutir à des complications plus dangereuses, notamment le manque de lits de réanimation".

Les deux spécialistes ont appelé tous les citoyens à l'impératif de faire preuve de vigilance durant l'Aïd el Adha et d'éviter les rassemblements et les visites familiales.

COVID-19 - MÉDÉA 50 000 doses de vaccins déjà administrées (DSP)

Pas moins de cinquante mille doses de vaccins contre le Covid-19 ont été administrées à des citoyens de la wilaya de Médéa, depuis le début du mois de février jusqu'à la mi-juillet courant, dans le cadre de la campagne de vaccination, lancée à l'effet de stopper la propagation de ce virus, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur local de la santé et de la population (DSP).

La quantité des doses consommées, au cours de cette période, représente 85 % du quota de vaccins octroyé au secteur sanitaire, estimé à près de 61600 unités, a indiqué le DSP Mohamed Cheggouri.

Ce même responsable a précisé que plus de vingt mille doses ont été administrées, durant les cinq derniers jours, ou un pic des demandes a été enre-

gistré, après la recrudescence des cas d'infections signalés au niveau de la wilaya.

Le DSP a annoncé, en outre, la réception d'un lot supplémentaire de vaccins composé de 35 000 doses, qui sera dispatché à travers l'ensemble des structures sanitaires et points de vaccination ouverts, à la faveur de cette campagne de vaccination qui mobilise un nombre important de médecins et de paramédicaux. En sus des structures sanitaires (hôpitaux, polycliniques et salles de soins), une vingtaine de points de vaccination ont été aménagés dans des lieux publics des grandes agglomérations urbaines, où les citoyens peuvent se rendre pour se faire vacciner, a affirmé Cheggouri. Il a signalé que la moitié de ces points de vaccination sont

localisés au niveau de la commune de Médéa, qui compte le plus grand nombre d'habitants, soit plus de 200 000 résidents et où l'on recense le plus de cas d'infection par le Covid-19.

Des équipes médicales mobiles assurent, depuis quelques jours, la vaccination des populations des zones enclavées, de façon à élargir ladite campagne de vaccination et prémunir, ainsi, ces populations contre une éventuelle infection par le virus, a-t-il noté. Par ailleurs, une opération de vaccination a eu lieu, jeudi soir et vendredi matin, à travers les principaux lieux de culte de la wilaya, avec le concours de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs.

A fait savoir le même responsable.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

INDE

La barre des 31 millions de cas d'infection dépassée

Le nombre de personnes infectées par le nouveau coronavirus en Inde s'élevait vendredi à 31.026.829, avec 38.949 nouveaux cas enregistrés ces dernières 24 heures, a annoncé le ministère de la Santé.

Depuis jeudi matin, 542 nouveaux décès ont été constatés, portant le total national à 412.531, a-t-il ajouté en indiquant que le pays comptait actuellement 430.422 cas actifs, avec une diminution de 1.619 cas ces dernières 24 heures. Enfin, 30.183.876 patients se sont rétablis et sont sortis d'hôpital, dont 40.026 ces dernières 24 heures.



FRANCE

Les contaminations grimpent toujours rapidement

Les contaminations au Covid-19 continuent à grimper rapidement, repassant vendredi au dessus de la barre des 10.000 sous l'effet du variant Delta, alors que les hospitalisations étaient toujours en légère baisse, selon les chiffres de Santé publique France.

10.908 personnes ont été testées positives au virus en 24 heures, avec toutefois un effet de rattrapage du jour férié du 14 juillet, quand moins de tests ont été réalisés. Mais sur les 7 derniers jours, les cas de contamination ont

presque doublé, s'élevant à près de 40.562, contre 23.039 les sept jours précédents.

La barre des 10.000 nouveaux cas quotidiens n'avait plus été franchie depuis la fin mai. Le variant Delta, très contagieux, est responsable de la quasi-totalité de ces nouveaux cas en France aujourd'hui. Les hôpitaux comptaient 6.971 patients (7.054 jeudi), dont 220 ont été admis au cours des dernières 24 heures. Ce chiffre d'hospitalisations est ainsi repassé pour la première fois

depuis le début octobre sous la barre des 7.000, mais la décrue amorcée fin avril s'est ralentie depuis plusieurs jours. La maladie a fait 22 morts en 24 heures, portant à 111.480 le bilan total des décès depuis le début de l'épidémie, en mars 2020. Depuis le début de la campagne de vaccination, 37.119.805 personnes ont reçu au moins une injection (soit 55,1% de la population totale) et 29.781.387 personnes sont désormais complètement vaccinées, soit 44,2% de la population totale.

TUNISIE

205 décès, 6787 contaminations en 24 heures

Au total, 6.787 contaminations par le coronavirus ont été enregistrées jeudi en Tunisie, soit un taux de positivité de 30,30%, selon les chiffres publiés vendredi soir par le ministère de la santé.

En outre, le ministère fait

état de 205 décès supplémentaires dont 69 survenus jeudi ce qui porte le bilan à 17214 morts du coronavirus sur un total de 473.229 cas confirmés d'infection au coronavirus en Tunisie depuis le début de la pandémie en

mars 2020. En revanche, le ministère de la santé signale le rétablissement de 5.145 personnes ce qui porte le bilan à 424.786 guérisons.

Par ailleurs, 4.830 malades atteints de la COVID-19 étaient hospitali-

sés dont 671 admis en soins intensifs et 164 placés sous respirateurs artificiels et ce, dans les secteurs public et privé.

Le ministère de la santé fait état de 138 nouvelles hospitalisations en 24h.

ORIGINE DE LA PANDÉMIE

L'OMS demande un contrôle des laboratoires en Chine

Contrôle des laboratoires chinois, nouvelles études épidémiologiques à Wuhan (Chine)...

Le chef de l'OMS a détaillé vendredi ses propositions pour la suite de l'étude sur l'origine de la pandémie, appelant Pékin à faire preuve de transparence.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) fait face depuis des mois à une pression croissante pour qu'elle mène une nouvelle enquête approfondie sur les origines du Covid-19.

L'envoi en Chine en janvier - plus d'un

an après les premiers cas - d'une mission d'experts n'avait pas permis de faire toute la lumière sur le coronavirus qui a déjà tué plus de 4 millions de personnes à travers le monde.

Pour aller plus loin, l'agence onusienne basée à Genève (Suisse) estime qu'il faut mener des études ou des actions dans cinq principaux domaines.

Sont ainsi nécessaires "des contrôles des laboratoires et des établissements de recherche concernés actifs dans la région où les premiers cas humains ont

été identifiés en décembre 2019", a indiqué le directeur général de l'organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion avec les représentants des Etats membres. "Nous attendons de la Chine qu'elle soutienne cette nouvelle phase du processus scientifique en partageant toutes les données pertinentes dans un esprit de transparence.

De même, nous attendons de tous les Etats membres qu'ils soutiennent le processus scientifique en s'abstenant de le politiser", a-t-il ajouté.

AUSTRALIE

De nouvelles restrictions à Sydney

Les autorités australiennes ont ordonné, samedi, de nouvelles restrictions, dont la fermeture de davantage de commerces à Sydney, face à une recrudescence de la pandémie malgré plusieurs semaines de confinement.

Tout commerce jugé non "essentiel" devra baisser le rideau à Sydney et dans sa périphérie, a annoncé la Première ministre de Nouvelle-Galles du Sud,

Gladys Berejiklian. "Nous avons dans une certaine mesure stabilisé (la situation) mais nous ne parvenons pas à inverser la tendance", a-t-elle déploré.

Les habitants des quartiers les plus touchés ont interdiction d'en sortir, sauf s'ils travaillent dans le secteur de la santé ou des services d'urgence.

Le confinement à Sydney a commencé le 26 juin et a déjà été prolongé à deux

reprises, au moins jusqu'au 30 juillet.

Il concerne plus de six millions d'habitants.

La Nouvelle-Galles du Sud a enregistré un nouveau décès et le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes est supérieur à 100, a indiqué Mme Berejiklian.

"Je ne me souviens pas que notre Etat ait jamais affronté un tel défi", a-t-elle dit.

L'Australie a longtemps

été saluée pour ses bons résultats initiaux dans la gestion de la pandémie, qui ont essentiellement été dus à la fermeture très stricte des frontières de l'immense pays-continent.

Mais la campagne de vaccination est extrêmement lente (moins de 10% de la population est vaccinée), au moment où nombre de pays développés commencent à envisager le monde post-Covid.

GRANDE-BRETAGNE

Des scientifiques appellent Johnson à revenir sur la levée des restrictions

D'influents scientifiques internationaux ont appelé vendredi le gouvernement britannique à revenir sur sa décision de lever lundi l'essentiel des dernières restrictions liées au nouveau coronavirus en Angleterre, dénonçant les risques de cette stratégie non seulement au Royaume-Uni mais aussi dans d'autres pays.

Dans un communiqué, relayé par des médias, ce groupe de scientifiques explique vouloir "tirer la sonnette d'alarme sur la réponse "dangereuse" du gouvernement britannique à l'augmentation exponentielle des infections".

Le Premier ministre Boris Johnson a confirmé lundi qu'il comptait lever dès le 19 juillet presque toutes les dernières restrictions sanitaires encore en vigueur en raison de la pandémie, y compris l'obligation de porter un masque et la distanciation sociale.

Désireux de "restaurer les libertés", le dirigeant conservateur a estimé qu'il s'agissait du "bon moment" pour le faire, malgré la forte progression du variant Delta, hautement contagieux et dominant au Royaume-Uni, l'un des pays européens les plus touchés avec plus de 128.000 morts.

Il s'appuie sur le succès de la campagne de vaccination, avec plus de deux tiers des adultes complètement vaccinés.

"Les ministres ont été informés que ce plan entraînerait probablement 1 à 2 millions de cas au cours des prochaines semaines et potentiellement 7 à 10 millions avant la fin de l'année, et un pic de plus de 100.000 cas par jour au cours de l'été", déplorent ces scientifiques parmi lesquels les experts en santé publique Walter Ricciardi et Michael Baker, qui conseillent respectivement les ministères de la Santé italien et néo-zélandais.

Ils soulèvent les risques de "covid long" chez les personnes infectées et de développement d'un nouveau variant résistant aux vaccins.

"La stratégie actuelle d'infection de masse risque de saper les efforts de contrôle de la pandémie non seulement au Royaume-Uni, mais également dans d'autres pays", avertisent ces scientifiques priant le gouvernement de "reconsidérer d'urgence" son projet.

Le nombre de contaminations continue de grimper.

Une personne sur 95 en Angleterre - soit plus de 300.000 personnes - était infectée au cours de la semaine précédant le 10 juillet, contre une personne sur 160 la semaine précédente, indique vendredi l'Office des statistiques nationales (ONS). Le nombre de malades du Covid-19 hospitalisés double actuellement toutes les trois semaines et pourrait atteindre des "chiffres assez effrayants", a averti le professeur Chris Whitty, médecin-chef pour l'Angleterre, appelant la population à rester prudente.

"Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire", a-t-il prévenu quelques heures après que Boris Johnson a assuré jeudi qu'il était "hautement probable" que le pire de la pandémie soit passé.

HONGRIE

Vaccination obligatoire pour les soignants

Les soignants hongrois seront obligatoirement vaccinés, à l'instar d'autres pays européens, a annoncé, vendredi, le Premier ministre Viktor Orban.

"Nous ne sommes pas en faveur de la contrainte, mais nous faisons une exception dans un domaine, la vaccination va être obligatoire pour les soignants", a indiqué M.

Orban dans son interview hebdomadaire à la radio. La France, la Grèce, l'Italie et la Grande-Bretagne avaient décidé de rendre la vaccination obligatoire pour les soignants, et pour ceux qui travaillent dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou avec des personnes vulnérables.

La Hongrie est l'un des pays européens les plus rapides dans la campagne de vaccination, en partie grâce à l'utilisation des vaccins chinois Sinopharm et russe Sputnik V.

BÉBÉS SECOUÉS : 9 QUESTIONS AU PÉDIATRE

On ne le sait pas toujours mais secouer violemment un bébé peut provoquer de graves lésions cérébrales. Pour que ce type de maltraitance n'arrive plus, voici les recommandations du Pe Michel Roussey, professeur honoraire de pédiatrie Université de Rennes 1, membre du Haut Conseil de Santé Publique et expert près la Cour d'Appel de Rennes.

Qu'entend-t-on par "bébé secoué" ?

C'est le fait de secouer violemment un bébé de quelques mois (de moins six mois le plus souvent, mais pouvant aller jusqu'à deux ans), parce qu'on est très énervé par ses pleurs. A cet âge, le nourrisson ne tient pas bien sa tête, car les muscles de son cou ne sont pas encore très développés. Le secouer brutalement provoque des mouvements brusques d'avant en arrière, et latéralement. Le cou ne résiste pas à ces chocs. Cela provoque des dégâts cérébraux importants, souvent irréversibles, parfois fatals.

Est-ce que ces lésions peuvent survenir après un jeu ?

Non, ça n'est pas pareil. Les études montrent que lancer un bébé en l'air (ce qui n'est pas conseillé) et le rattraper n'engendrent pas les mêmes mouvements de tête, ni la même force ! De plus, des lésions comme celles qui surviennent lors de secouement n'ont jamais été observées suite à un jeu. Mais, attention, le jeu doit toujours être adapté à l'âge de l'enfant : on ne lui fait pas faire l'avion s'il ne tient pas sa tête ! Par sa violence, le secouement est toujours un acte volontaire. Cela ne peut être un geste maladroit ou malencontreux de la vie quotidienne.

Quelles sont les circonstances les plus fréquentes ?

Ce sont les pleurs du bébé qui déclenchent la colère et la perte de contrôle qui vont mener au secouement. Le bébé est employé par l'adulte qui le secoue pour le faire taire. Ce n'est pas dû à une chute de la table à langer ou d'une chaise haute, qui peut elle aussi entraîner un traumatisme crânien, mais sans les mêmes conséquences. Cela peut aller très vite, en quelques minutes. Et il suffit d'une seule fois pour causer des dégâts irréversibles.

Quelles sont les séquelles ?

Cela provoque des traumatismes crâniens, donc des hémorragies cérébrales, des lésions de la moelle cervicale, un œdème cérébral lié au manque d'oxygène, comparable à un accident de voiture avec

plusieurs coups du lapin successifs ! La grande majorité de ces bébés souffrent par la suite de graves handicaps (épilepsie, cécité, retards mentaux...), 10 % d'entre eux en meurent immédiatement.

Avant l'âge de six mois, les séquelles sont toujours importantes. Après, l'enfant est plus lourd et plus âgé, des conséquences peuvent être moins graves. Quelques-uns (mais pas beaucoup) s'en sortent sans séquelles, cela dépend de l'âge et de la force des secousses subies. Mais on sait aujourd'hui, que des séquelles peuvent aussi être visibles bien plus tard : des difficultés d'apprentissage en primaire, voire en secondaire, peuvent être liées à ce type de traumatisme crânien.

Est-ce normal d'être irrité par les pleurs de son bébé ?

Oui, c'est normal et cela arrive à tous les parents.

Ce qui ne l'est pas, c'est de perdre le contrôle de soi au point de devenir violent contre son enfant. Dans l'idéal, il ne faudrait jamais s'énervé contre un bébé ! Mais, certains nourrissons pleurent beaucoup et c'est très agaçant pour tout le monde : les parents, les frères et les sœurs, la nounou qui le garde. Surtout, le soir ou la nuit, où il ne faut pas réveiller les autres enfants de la fratrie, ni les voisins. Une étude d'ailleurs montre que le syndrome du bébé secoué est plus fréquent en ville qu'à la campagne, où l'on peut laisser pleurer un bébé sans déranger ses voisins...

Pourquoi certains enfants pleurent-ils vraiment beaucoup ?

Il faut savoir qu'un bébé peut pleurer jusqu'à trois heures par jour au cours des trois premiers mois. Passé trois mois, les pleurs diminuent généralement. Mais certains, parce qu'ils ressentent de l'angoisse, de leur mère parfois, peuvent continuer de pleurer. Des parents, notamment s'ils sont jeunes, peuvent ne pas connaître, ni comprendre les besoins de leur petit. Et la tolérance aux pleurs d'un bébé est très variable d'une personne à une autre. Il faut se méfier. La personne qui secoue est le plus souvent un adulte proche de l'enfant : l'un des parents, la personne qui le garde...

Ce qui est nouveau, c'est qu'on les regroupe sous cet acronyme et qu'on essaie aujourd'hui de trouver comment satisfaire leurs besoins spécifiques. » Les mamans sont nombreuses sur les forums à évoquer la difficulté de répondre aux besoins de ces bébés. Mais le phénomène est encore peu reconnu en France.

Cris, pleurs, colères sont exacerbés

« Ce sont souvent des enfants qui dorment peu, qui se réveillent dès qu'on les pose et



Les médecins en parlent-ils aux parents ?

Peut-être pas assez. Et les jeunes parents sont souvent privés d'informations. On trouve une demi-page sur les bébés secoués dans le carnet de santé de l'enfant. Or, la prévention est très importante. Il faudrait aborder le sujet pendant le dernier mois de la grossesse, puis au cours de la première consultation chez le pédiatre ou avec la sage-femme. Il faut une "prévention des pleurs" : savoir que les pleurs sont le mode d'expression d'un bébé, qu'ils peuvent signifier qu'il a faim, que sa couche est sale, qu'il a mal au ventre ou qu'il est fatigué. Mais, qu'il peut aussi pleurer parce qu'il ne sent pas suffisamment en situation de sécurité. Quand le bébé est gardé par une nounou, il ne faut pas hésiter à en parler avec elle.

Comment réagir si on commence à s'énervé ?

La première chose à faire, c'est de poser le bébé dans son lit sur le dos et de quitter la pièce. Il ne faut pas avoir peur de le laisser

un peu seul, même s'il hurle ! Dans son lit, il ne risque rien. Demander ensuite de l'aide à un proche. Soit le papa s'il est là, soit une amie ou une voisine à qui l'on peut parler, au besoin même par téléphone ! Parler à une tierce personne permet de désamorcer la montée de la colère. On peut aussi écouter de la musique, ou sortir faire un tour si quelque'un est là. Le but est de trouver une solution d'évitement, de se changer les idées, de se "désénerver". Plus tard, et pour éviter que la situation ne se reproduise, il est recommandé de parler à son médecin, au pédiatre ou à la PMI de ses difficultés face aux pleurs.

Que faire si on croit avoir malmené son bébé ?

Il faut consulter son médecin sans tarder ou aller aux urgences si l'état du bébé est inquiétant (vomissements, perte de connaissance...). En l'hospitalisant, on pourra lui faire les examens indispensables (IRM...) et traiter le traumatisme crânien (repos, évacuation d'une hémorragie...). Cela permettra également de protéger l'enfant, et d'éviter que cela ne se répète.

ENFANT : VOTRE BÉBÉ EST-IL UN BABI ?

Difficilement satisfaits, les BABI sont des Bébés aux Besoins Intenses. Ils ont constamment besoin des bras de leurs parents pour être rassurés. Nos conseils pour ne pas se sentir désarmée face à ces bouts de chou qui ne laissent aucun répit. C'est un pédiatre américain, le Dr Sears, qui, dans les années 80, a défini les BABI (bébés aux besoins intenses) selon des critères très précis. « Il y a toujours eu des enfants plus difficiles, plus demandeurs que les autres, nuance le Dr Sarah Bursaux, pédiatre à Paris et co-auteur de "La première année de Bébé, c'est malin" (éd. Leduc. s).

qui pleurent beaucoup, note le Dr Bursaux. Leur rythme est épuisant, car il faut les prendre dans les bras sans stop. » Impossible en effet pour les BABI de s'endormir en poussette ou en voiture, qui bercent généralement les tout-petits. Ils ont aussi une sensibilité exacerbée, qui les pousse à réagir intensément aux événements (cris, pleurs, colères etc.). Rarement satisfaits, ils sont très difficiles à calmer et ne supportent pas d'aller dans les bras d'autres personnes que leurs parents.

« En fait, ce sont des bébés très insécures, poursuit la pédiatre. Ils ont d'ailleurs fré-

quemment besoin de têter pour être rassurés. » Doués d'une activité motrice incessante, ce ne sont pas tout autant des enfants hyperactifs. Consulter un pédiatre est la première chose à faire. Ces pleurs continus peuvent en effet être dus à des coliques, un reflux ou des poussées dentaires douloureuses. Prenez ensuite le temps de l'observer pour savoir comment répondre à ses demandes. S'il se trouve rassuré dans vos bras, procurez-vous également de protéger l'enfant, et d'éviter que cela ne se répète.

Une fois apaisés, vous pourrez ainsi vaquer à vos occupations.

LES ENFANTS QUI SE DÉPENSENT SONT MOINS À RISQUE DE DÉPRESSION

Un esprit sain dans un corps sain : faire bouger les enfants les protégerait de la dépression. Il leur faudrait en effet des séances d'activité physique modérée à vigoureuse.

Un, deux, trois, suiez ! Peut-être le nouveau jeu à proposer à vos enfants. Des chercheurs norvégiens ont en effet constaté que les enfants qui se dépensent étaient moins sujets aux symptômes dépressifs. Dans son étude parue dans *Pediatrics*, l'équipe de scientifiques a recruté 700 enfants de 6 à 8 ans et les a équipés d'un accéléromètre, qui mesure l'intensité de leur activité physique. Deux à quatre ans plus tard, ils ont interrogé leurs parents sur l'état de leur santé psychologique. Ils ont ainsi établi que les enfants qui avaient des épisodes d'activité physique modérée à intense - par exemple courir, sauter, transpirer - avaient moins de risque de développer une dépression que les autres.

La sédentarité n'est pas en cause

Les scientifiques ont aussi constaté qu'un mode de vie globalement sédentaire, avec de nombreuses heures assis ou devant un écran, ne modifiait pas le risque de dépression. De même, les enfants dépressifs ne sont pas particulièrement plus ou moins sédentaires que les autres. La différence n'est valable que pour des épisodes d'activité importante.

Les chercheurs amènent donc des premiers indices des effets positifs de l'activité physique sur la santé psychique chez les plus jeunes. Ils souhaitent maintenant confirmer leurs hypothèses en réalisant une étude randomisée, une autre forme d'étude scientifique. Dans ce type



de recherche, les enfants seraient répartis au hasard : l'un des groupes serait invité à augmenter son activité physique (par exemple via un programme), l'autre servirait de témoin et

ne modifierait pas ses habitudes. Les chercheurs pourraient ensuite comparer les deux groupes avec une meilleure précision que les travaux qu'ils ont menés jusqu' alors.

LES ENFANTS DÉPRIMÉS N'AIMENT PAS LES CADEAUX

La dépression entraîne chez les enfants un faible niveau de satisfaction même aux moments agréables. Les enfants déprimés ne vivent pas très bien les périodes de fêtes et ne seraient pas friands de cadeaux, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*. Les chercheurs de l'Université de Washington aux États-Unis ont mené une étude avec 84 enfants, dans le cadre d'une plus grande recherche sur la dépression clinique chez les enfants âgés de 3 à 7 ans.

Les enfants déprimés réagissent faiblement à la récompense

Les enfants portaient un dispositif qui mesure l'activité élec-

trique dans le cerveau à l'aide d'un électroencéphalogramme (EEG). Les participants ont joué un jeu d'ordinateur qui a impliqué le choix entre deux portes montrées à l'écran. Choisir une des portes leur a valu des points, alors que l'autre a entraîné une perte de points.

Les chercheurs ont observé que le cerveau des enfants cliniquement déprimés répondait de la même façon que ceux des enfants non déprimés lorsque les points étaient perdus, en revanche il ne montrait pas une grande satisfaction au gain de points.

«Une faible réponse à la récompense est souvent observée dans le cerveau des adultes et des adolescents déprimés», a expliqué le premier auteur Andrew C. Belden, professeur adjoint de psychiatrie infantile. «Dans cette étude, nous



voulions savoir si les enfants d'âge préscolaire avaient aussi cette faible réponse à la récompense, et en

fait, le cerveau des enfants dès l'âge de 4 ans ont montré des réponses très similaires ».

LA DÉPRESSION, PREMIÈRE MALADIE CHEZ LES ADOS

La dépression est le premier mal qui ronge les adolescents. C'est ce qu'affirme l'OMS dans un rapport sur le état des ados.

Les ados broient du noir. La dépression est la première cause de maladie et de handicap chez les garçons et filles âgés de 10 à 19 ans, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les accidents de la route arrivent en deuxième position dans le classement des principaux

facteurs de maladies, établi par l'OMS. Après les accidents de la route et le Sida, le suicide constitue la troisième principale cause de décès dans cette tranche d'âge à l'échelle mondiale. Or la dépression peut parfois pousser jusqu'au suicide. D'où l'importance de savoir repérer de façon précoce les signes de dépression chez les ados (repis sur soi, fatigue, tristesse, perte d'appétit, etc). C'est la première fois que l'OMS at-

tire l'attention de façon aussi détaillée sur les problèmes de santé mentale, qui peuvent miner l'adolescence. «Nous espérons que ce rapport va attirer plus d'attention sur la santé des 10-19 ans et qu'il servira à déclencher une action accélérée sur leurs problèmes de santé», souligne le Dr Flavia Bustreo, directrice-générale adjointe pour la santé des femmes et de enfants à l'OM, citée par l'AFP. Prendre conscience

des problèmes possibles pour mieux les prévenir. Telle est l'ambition de l'OMS qui rappelle que la moitié des personnes qui développent des troubles mentaux présentent leurs premiers symptômes avant l'âge de 14 ans. «En produisant les soins nécessaires aux adolescents atteints de problèmes de santé mentale, on évite des décès, mais aussi des souffrances tout au long de leur existence».

Pouce ou tétine, quelles différences ?

Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarde le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...

Côté pouce

Il est plus naturel

C'est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucrer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. A la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

Il ne nuit pas au langage Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à têter dans la bouche empêche d'être correctement entendus. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est constamment en bouche, peut faire plus de dégâts. L'un et l'autre ont des effets délétères sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tète longtemps. Plus la succion est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter, quitte à mettre un sparadrap autour pour en changer le goût.

Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de se débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un sparadrap autour pour en changer le goût.

Côté tétine

Elle préviendrait le développement des allergies

En nettoyant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des « bonnes » bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la succion et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'allaitement maternel le moment venu.

BURKINA FASO

Au moins un soldat tué dans l'explosion d'une mine artisanale dans le centre-nord

Au moins un soldat a été tué et quatre autres personnes ont été blessées vendredi dans l'explosion d'une mine artisanale au passage de leur véhicule à Dablo dans la région burkinabè du centre-nord, selon des sources sécuritaires.

Selon un officier militaire, l'attaque a visé un convoi de militaires et de policiers revenant d'une mission de sécurisation dans la localité de Foubé.

Deux policiers et deux militaires ont été blessés dans cette attaque, qui n'a pas été revendiquée pour l'heure, selon la même source. Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques armées et d'attentats qui ont fait de nombreuses victimes et plus de 1,3 million de déplacés.

NIGERIA

Les médias sommés de ne plus donner de "détails" sur les attentats terroristes

L'autorité de régulation des médias au Nigeria a ordonné vendredi aux radios et télévisions de ne plus diffuser de "détails" concernant les attaques de groupes terroristes ou criminels, pour ne pas présenter sous un jour favorable leurs activités.

Cette mesure a suscité une levée de bouclier de la part des défenseurs des médias, qui dénoncent une nouvelle mesure destinée à censurer la presse.

Début juin, le gouvernement nigérian avait ordonné la suspension de Twitter pour "une durée indéterminée" dans le pays le plus peuplé d'Afrique, après la suppression par le réseau social d'un message du président Muhammad Buhari jugé capable d'inciter à la violence.

Les forces de sécurité nigérianes sont engagées sur de multiples fronts, sur lesquels elles sont à la peine: face aux insurgés dans le nord-est, aux bandes criminelles de centre et le nord-ouest, et aux séparatistes dans le sud pétrolier.

Vendredi, la National Broadcasting Commission (NBC) a ordonné aux radios et télévisions de s'abstenir de donner des "détails" sur les activités des terroristes et criminels dans leurs bulletins d'information.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Deux soldats tués par une foule en colère dans l'Est

Deux militaires ont été tués vendredi par une foule en colère dans l'Est de la République démocratique du Congo après la découverte de corps sans vie d'un commerçant populaire enlevé la veille par des inconnus armés, a-t-on annoncé de source administrative.

Les routes étaient barricadées et les activités paralysées dans la cité commerciale de Nyangezi dans la province du Sud-Kivu, à la suite de heurts entre des manifestants et les forces de sécurité.

"Tout est parti de l'enlèvement d'un opérateur économique hier (jeudi) soir, dont le corps sans vie a été retrouvé cet avant-midi", a expliqué le ministre de l'Intérieur du Sud-Kivu, Lwabanji Iwasi Ngabo.

"Il y a eu deux militaires tués par la population en colère: l'un a été lynché et l'autre brûlé vif", a-t-il poursuivi. "La population a accusé ces deux militaires d'avoir enlevé et tué cet opérateur économique", a expliqué le major Louis Tshimwang, porte-parole de la 33e région militaire dans le Sud-Kivu, confirmant la mort violente de ces deux soldats.

"Son corps était criblé de balles", a indiqué Nicolas Lubala de l'organisation Nouvelle dynamique de la société civile de Nyangezi, qui "décourage le recours à la justice populaire et demande à la population de collaborer avec les services de sécurité pour juguler l'insécurité" Nyangezi est une cité commerciale située à 30 km de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu.

Des enlèvements et des kidnappings sont régulièrement signalés dans l'est troublé de la RDC où des groupes armés locaux et étrangers commettent des exactions sur des civils depuis plus de 25 ans.

LIBYE

Base constitutionnelle : réunion du Comité des propositions

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) "organise, vendredi et samedi, une réunion virtuelle du Comité de transition des propositions issues du Forum de dialogue politique libyen (FDPL), en vue d'élaborer une base constitutionnelle à même d'assurer l'encadrement des prochaines élections générales", indique un communiqué de la Manul.

"La Manul attend avec impatience une réunion constructive du Comité de transition des propositions qui se concentrera sur l'élaboration d'un projet de base constitutionnelle qui recueille un large consensus et qui est conforme à la feuille de route du FDPL et à la résolution 2570 (2021) du Conseil de sécurité des Nations unies", ajoute la Manul, notant que "les résultats du Comité seront présentés aux membres du FDPL pour examen". Le Comité de transition des propositions a été formé par les membres du FDPL à l'issue de la dernière réunion tenue en Suisse à Genève, dans le but de concilier les divergences entre les membres du FDPL sur les principales questions en suspens et de construire un projet de base constitutionnelle de compromis pour les prochaines élections. Selon le président de la Haute commission électorale li-



byenne (HNEC), Imad Al-Sayah, la base constitutionnelle est incontournable à l'organisation des élections générales à la date prévue. "La base constitutionnelle est le fondement de l'opération électorale. Nous ne pouvons en aucun cas organiser des élections géné-

rales sans une base constitutionnelle consensuelle", a affirmé M. Al Sayah, récemment, en marge d'un colloque scientifique sur l'opération électorale, tenu à Tripoli, espérant que "les Libyens parviendront très prochainement à se procurer cette base constitutionnelle".

NIGER

Le Niger se dote d'un centre d'entraînement de forces spéciales antiterroristes

Le Niger a inauguré jeudi à Tillia (ouest), près de la frontière avec le Mali, un centre d'entraînement de ses forces spéciales pour lutter contre les groupes terroristes, selon les autorités nigériennes.

"Le centre pour former des forces spéciales nigériennes a été inauguré hier (jeudi) à Tillia et a vu le jour grâce au soutien de l'Allemagne", a indiqué une source sécuritaire, citée par des médias.

Le ministre nigérian de la Défense, Alkassoum Indatou, le chef d'état-major des armées, le général Salifou Modi et l'ambassadeur d'Allemagne au Niger, Hermann Nicolai, ont assisté à la cérémonie d'inauguration, a précisé cette source. "Le centre d'en-



traînement des forces spéciales du Niger est pour nous un projet phare. Le Niger l'avait proposé et nous, par conviction, nous avons soutenu ce plan", a déclaré à la télévision l'ambassadeur allemand.

Selon le ministre de la Défense, "la création de ce centre s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance des unités de

commandement des opérations spéciales.

Face à l'insécurité grandissante au Sahel, les forces armées nigériennes doivent s'adapter perpétuellement aux exigences sécuritaires".

Tillia est situé dans la région de Tahoua, qui se trouve à l'est de celle de Tillabéri, dans la zone des "trois frontières", aux confins du Niger, du Mali

et du Burkina Faso. Comme celle de Tillabéri, la région de Tahoua est régulièrement attaquée par des groupes armés terroristes.

Le 21 mars, plusieurs localités, hameaux et campements situés dans le département de Tillia, ont été attaqués par des hommes armés qui ont tué 141 personnes, selon un bilan officiel.

MALI

Le chef de l'ONU recommande d'augmenter la Minusma d'environ 2.000 casques bleus

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, recommande d'augmenter la force de paix Minusma d'environ 2.000 Casques bleus, afin de mieux couvrir le centre du pays et avec davantage de mobilité, dans un rapport remis au Conseil de sécurité.

Ce document réclame un déploiement additionnel de 2.069 personnels en uniforme, incluant 1.730 militaires et 339 policiers.

"Cette proposition vise à étendre, de manière intégrée, la portée et la mobilité des opérations de la Minusma, en tenant compte notamment de la sécurité du person-

nel, des capacités d'absorption de la Mission et de la nécessité de coupler des effectifs supplémentaires de troupes et de police avec une stratégie de stabilisation dans le Centre", indique le chef de l'ONU dans son rapport.

Celui-ci lui avait été demandé pour la mi-juillet dans une résolution approuvée le 29 juin par le Conseil de sécurité qui renouvelait pour un an le mandat de la Minusma.

Le renforcement de la Minusma devrait inclure une dizaine d'hélicoptères, précise Antonio Guterres. Dans une lettre accompa-

gnant son rapport, Antonio Guterres précise que le coût de l'augmentation demandée pour la Minusma est estimé à 182,9 millions de dollars sur un an.

La date à laquelle le Conseil de sécurité se prononcera sur cette demande d'augmentation du nombre de Casques bleus n'est pas encore connue.

La Minusma, qui est aujourd'hui l'une des missions de paix de l'ONU les plus coûteuses et plus dangereuses pour ses membres, est autorisée jusqu'à présent à déployer au Mali jusqu'à 13.289 militaires et 1.920 policiers.

SYRIE

Al-Assad prête serment pour un quatrième septennat

Le président syrien, Bachar al-Assad, a prêté serment samedi pour un quatrième septennat, lors d'une cérémonie au palais présidentiel à Damas. M. Al-Assad a prêté serment sur la Constitution et le Coran en présence de plus de 600 invités, parmi lesquels des ministres, hommes d'affaires, universitaires et journalistes, selon les organisateurs.

M. Al-Assad avait remporté l'élection présidentielle du 26 mai avec 95,4% des voix, lors d'un scrutin largement critiqué par l'Occident et l'opposition syrienne.

Les deux autres candidats qui se présentaient face à Al-Assad, Abdallah Salloum Abdallah, ex-ministre et parlementaire, et Mahmoud Marei, membre de l'opposition, ont obtenu respectivement 1,5% et 3,3% de voix.

Dans un pays ravagé depuis 2011 par la guerre, 14,2 millions de personnes ont participé au scrutin, sur les 18,1 millions appelés à voter, soit un taux de participation de 76,64% selon le président du Parlement. Il s'agit de la deuxième présidentielle en Syrie depuis le début en 2011



d'une guerre contre le terrorisme ayant fait plus de 388.000 morts. En 2014, M. al-Assad avait obtenu plus de 88% des voix selon les résultats officiels.

LIBAN

L'UE "regrette profondément" le renoncement de Hariri

L'Union européenne (UE) "regrette profondément" la décision du Premier ministre désigné au Liban, Saad Hariri, de se récuser pour former un gouvernement et de maintenir le pays dans l'impasse, a déclaré vendredi le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

"L'UE regrette profondément l'impasse politique qui persiste dans le pays ainsi que l'absence de progrès dans la mise en œuvre des réformes urgentes", a-t-il ajouté dans un communiqué, relayé par des médias.

L'UE prépare pour la fin juillet des

sanctions ciblées contre les dirigeants politiques libanais responsables du blocage dans ce pays, afin de le sortir de l'impasse.

Un consensus politique a été trouvé entre les ministres des Affaires étrangères de l'UE lors de leur réunion lundi à Bruxelles pour préparer ces sanctions.

"Depuis près d'un an, le Liban n'a pas de gouvernement pleinement habilité, ce qui a précipité une crise financière et économique sans précédent, dont la population libanaise continue de subir les conséquences

dramatiques", a rappelé Josep Borrell.

"Il est de la responsabilité des dirigeants libanais de résoudre la crise intérieure actuelle, qu'ils ont eux-mêmes créée", a affirmé M. Borrell.

"Le Liban a besoin d'un gouvernement capable de mener à bien les principales réformes économiques et de gouvernance et de préparer les élections de 2022, qui doivent avoir lieu dans les délais prévus", a-t-il insisté.

"Un accord avec le Fonds monétaire international reste essentiel pour sauver le pays de l'effondrement financier", a-t-il précisé.

IRAK

Arrestation d'un policier accusé d'avoir tué un chercheur respecté

Un an après l'assassinat d'un chercheur irakien respecté, le Premier ministre Moustafa al-Kazimi a annoncé vendredi l'arrestation de ses tueurs, dont le principal a été identifié comme un policier, selon des

"confessions" diffusées par la télévision d'Etat.

"Nous avons promis de capturer les tueurs de Hicham al-Hachémi. Nous avons tenu cette promesse", a déclaré M. Kazimi sur Twitter, sans don-

ner plus de précisions. Quelques instants plus tard, la télévision d'Etat a diffusé un reportage et les "confessions" de l'homme présent comme le principal auteur de l'assassinat: Ahmad el-Kenani, un po-

licier de 36 ans engagé dans les forces de l'ordre depuis 2007. Cet homme brun et déclare avoir tiré le coup de feu mortel. Au total, quatre hommes ont été arrêtés, selon la télévision d'Etat.

FRANCE

Le ministre de la Justice inculpé

Le ministre français de la Justice, Eric Dupond-Moretti, a été inculpé vendredi pour "prise illégale" d'intérêts dans une enquête sur de possibles conflits d'intérêts avec ses anciennes activités de pénaliste, rapportent des médias, citant ses avocats.

Cette inculpation par les magistrats de la Cour de justice de la République, seule juridiction habilitée en France à poursuivre et juger des membres du gouvernement pour des infractions dans le cadre de leurs fonctions, est inédite pour un ministre français de la Justice en exercice.

"Sans surprise, il a été mis en examen", a déclaré à la presse l'un des avocats du ministre, Me Christophe Ingrain, à l'issue d'un interrogatoire de près de six heures. "Ses explications

n'ont malheureusement pas suffi à renverser cette décision prise avant l'audition. Nous allons évidemment désormais contester cette mise en examen", a poursuivi Me Ingrain, qui déposera "une requête en nullité". "Cette mise en examen était clairement annoncée. (Eric Dupond-Moretti) a réagi très sereinement et très calmement", a-t-il ajouté, précisant que le ministre ne faisait pas l'objet d'un contrôle judiciaire.

Dans cette affaire, l'ancien ténor



du barreau est soupçonné d'avoir profité de sa fonction de ministre pour régler ses comptes avec des magistrats avec lesquels il avait eu maille à partir quand il était avocat, ce qu'il réfute.

IRAN

Un mort dans une manifestation contre le manque d'eau

Une personne a été tuée vendredi soir au Khouzestan lors d'une manifestation contre la pénurie d'eau qui frappe cette province du Sud-Ouest de l'Iran, rapporte samedi l'agence officielle Irna.

"Hier soir, des gens de Chadégan se sont rassemblés pour protester contre les coupures d'eau causées par la sécheresse, et un certain nombre d'opportunistes et d'émeutiers ont abattu un des manifestants", écrit Irna en citant un responsable local.

Selon Omid Sabripour, gouverneur par intérim de ce comté situé à quelque 75 km au sud d'Ahvaz, la capitale provinciale, les auteurs de l'homicide ont "cherché à agiter la population en tirant en l'air", et un "jeune habitant de Chadégan" a été tué.

Mais l'agence Irna, citant également M. Sabripour, donne une version différente du drame, selon laquelle les tirs ont été dirigés à la fois vers les manifestants et les forces de l'ordre, et la victime est "un passant âgé de 30 ans".

Les responsables ont été identifiés, et certains d'entre eux arrêtés, les autres faisant l'objet d'une traque, ajoute Irna. Selon Irna, le Khouzestan est touché depuis la fin du mois de mars par la sécheresse, et la province est en situation de "stress hydrique".

Vendredi, la télévision d'Etat avait indiqué que le Premier vice-président iranien, Eshaq Jahangiri, avait envoyé une délégation gouvernementale à Ahvaz avec l'ordre de "s'attaquer immédiatement" à la pénurie d'eau alors que la grogne monte depuis plusieurs jours dans la province.

"A la suite des problèmes de pénurie d'eau au Khouzestan, les gens ont organisé des rassemblements dans certaines villes", avait rapporté de son côté l'agence Tasnim, alors que des médias en persan émettant de l'étranger parlaient eux de "manifestations" réprimées par les forces de l'ordre jeudi soir.

Le Khouzestan est une province riche en pétrole où vit une importante minorité arabe sunnite. Sa population se plaint régulièrement d'être laissée pour compte par les autorités.

GRANDE BRETAGNE - IRLANDE

Le Premier ministre irlandais s'oppose à l'approche "unilatérale" du Royaume-Uni

Le Premier ministre irlandais Micheal Martin s'est opposé vendredi à l'approche "unilatérale" du Royaume-Uni consistant à mettre un terme à toutes les poursuites liées au conflit nord-irlandais, estimant que les coupables devaient être tenus "pleinement responsables" sous peine de "trahir" les familles des victimes.

Le gouvernement britannique a présenté mercredi au Parlement un projet controversé en ce sens, avançant qu'il s'agit de "la meilleure solution pour aider l'Irlande du Nord à avancer sur la voie de la réconciliation".

"Nous sommes fermement convaincus que l'unilatéralisme ne fonctionne pas", a réagi lors d'une conférence de presse le dirigeant irlandais, cité par des médias, plaidant pour "une approche basée sur le consensus", face à "l'union de tous les partis d'Irlande du Nord dans leur opposition à cette décision".

Le conflit nord-irlandais a opposé pendant trois décennies meurtrières républicains catholiques, partisans de la réunification de l'Irlande, aux unionistes protestants, attachés au maintien de la province sous la couronne britannique.

OUARGLA

"Arak d'Arak" en lice pour le prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes

L'œuvre cinématographique intitulée "Arak d'Arak" (ton fils est ton fils, en variante amazighe Ouarglie) sera engagée pour le concours de la 2ème édition du prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes (ouvert via une plateforme numérique du 27 mai au 4 août 2021), a appris l'APS de son producteur.

Le film de 96 minutes, d'expression amazighe dans la variante Taguergrant d'Ouargla, retrace des facettes du quotidien de la société ouarglie dans les années 1980 et 1990, tout en valorisant le patrimoine culturel matériel et immatériel dans le vieux ksar d'Ouargla, à travers son folklore, son artisanat traditionnel et les traditions locales, a précisé le producteur, Mohamed Ali Mahdjer.

La réalisation de cette œuvre, première expérience cinématographique du genre à Ouargla, a nécessité la contribution de spécialistes et de chercheurs en littérature populaire et le recours à un glossaire de la variante amazighe Taguergrant pour reprendre des termes et des noms anciens, actuellement en voie de disparition car très rarement utilisés, surtout par les jeunes générations, a-t-il expliqué.

Le but de cette œuvre culturelle est de ressusciter le patri-

moine culturel des anciens habitants d'Ouargla et archéologique de la région, pour le faire connaître aux jeunes générations et assurer sa sauvegarde.

Ceci, en plus de véhiculer des messages sur l'importance de la famille, de la bonne éducation des enfants, et des risques comportementaux pouvant découler de la négligence par les parents de l'éducation de leurs enfants, tels que les fléaux de la drogue et du vol.

L'autre objectif est de valoriser le potentiel local des jeunes en matière de maîtrise de l'art cinématographique et des techniques de montage et de mise en scène, a souligné M. Mahdjer.

Cette œuvre cinématographique, dont la réalisation a duré presque une année avec la participation d'une quinzaine de comédiens amateurs pour camper différents rôles, a été initiée par la coordination des associations du vieux ksar d'Ouargla sur

fonds propres et une contribution du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA).

D'après son producteur, le film, qui a déjà bénéficié d'une promotion via les réseaux sociaux, sera diffusé sur la chaîne 4 de la télévision nationale (TV4), une fois obtenus les droits d'auteurs et les droits voisins.

Institué en 2020, le prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes a pour objectif de récompenser les meilleures recherches et œuvres réalisées par des participants, encourageant ainsi la recherche et la production de la littérature en langue amazighe, dans ses variantes utilisées en Algérie, et leur promotion.

La cérémonie de remise des prix de cette deuxième édition sera organisée dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh "Amenzou Yennayer", coïncidant avec la date du 12 janvier de chaque année. La wilaya de



Tamanrasset a été choisie pour abriter la célébration officielle de Yennayer, le 12 janvier 2022, a-t-on fait savoir.

ARTS PLASTIQUES

Ouverture de la 2ème édition de l'exposition et du concours des artistes autodidactes au Palais de la culture

La 2ème édition de l'exposition et du concours des artistes plasticiens autodidactes s'est ouverte jeudi à la galerie Baya au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger avec la participation d'une quarantaine d'artistes.

Organisée sous le thème "Art autodidacte", cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 25 juillet en cours verra la présentation de belles œuvres réalisées par des artistes autodidactes ayant peint des toiles illustrant leur vision de la vie et de l'art.

Le visiteur de cette exposition découvrira des œuvres de valeur dont l'exactitude et la beauté ne diffèrent pas de celles réalisées par des diplômés d'écoles et d'instituts des beaux arts, a déclaré Karim Serguoa, artiste plasticien et membre du jury. Le

commissaire de l'exposition a estimé "qu'il y a pas d'artiste autodidacte, mais des artistes".

Cette 2è session du concours se veut une occasion pour ces artistes amateurs d'exposer leurs talents et œuvres au public.

Parmi les artistes présents à l'exposition, Khaireddine Khaloud, qui concilie esthétique, beauté et simplicité dans ses œuvres, avec une préférence particulière pour la capitale Alger, ville au charme éternel très présente dans ses toiles.

Prenant part à cette exposition, Kamal Nour et Khaled Rouchdi avec deux peintures à l'huile, Khadija Bouamrane avec une toile sur la Casbah et Mihoub Ben Zerrouk, un ingénieur épris de peinture et de dessin depuis sa tendre enfance, avec une pein-

ture intitulée "La porte du palais Mustapha Pacha".

Le visiteur pourra contempler une collection de portraits d'artistes et d'écrivains à l'effigie de Warda Al-Jazairia, El Hachemi Guerouabi, ainsi que Moufidi Zakaria et Yasmina Khadra.

D'autres artistes tels que Hani Ben Sassi, Houssam Eddine Laala et Nadia Charrak prennent part à cette exposition avec différentes œuvres.

Le jury de ce concours d'arts plastiques est présidé par Djamel Larouk, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger.

En sus des toiles exposées, le programme de cette manifestation comprend la réalisation de dessins en public notamment de portraits et de peintures, ainsi que des conférences.

MÉDIAS

Mohamed Koursi installé dans ses nouvelles fonctions de DG du quotidien El Moudjahid

M. Mohamed Koursi a été installé jeudi dans ses nouvelles fonctions de directeur général du quotidien El Moudjahid, en remplacement de M. Larbi Timizar, en poste depuis novembre 2019, a-t-on appris auprès de ce journal.

M. Koursi a entamé sa carrière professionnelle en 1986 en tant que rédacteur de presse, puis comme journaliste spécialisé à partir de 1988.

Au début des années 1990, il était déjà grand reporter et chef de rubrique avant d'être propulsé au rang d'éditorialiste-chroniqueur en 2012. De 2015 à 2018, M. Koursi a occupé le poste de directeur de la Rédaction d'El Moudjahid. Le nouveau DG d'El Moudjahid, né le 14 juillet 1957, est connu également dans le milieu universitaire en qualité d'enseignant-associé dans trois universités du pays, notamment Oran, Mostaganem et Sidi Bel Abbès.

Après avoir pris ses nouvelles fonctions, M. Koursi a déclaré que sa mission à la tête d'El Moudjahid consistait à faire de ce journal "un quotidien de référence", tout en insistant sur une "information de qualité".

"Mon vœu le plus cher est que les médias, d'une manière générale et tous secteurs confondus, soient porteurs d'une vision de ce qui est l'Algérie et de ce qu'elle veut être", a-t-il souligné.

APS

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Ghardaïa
Direction des équipements publics
AVIS D'attribution Provisoire
NIF 000247015005258

Projet : Concours restreints d'architecture Etude d'un Collège B5/200 R en remplacement du Collège Oued Nechou a- Ghardaïa Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction des équipements publics de la wilaya de GHARDAIA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les quotidiens nationaux restreint notamment : EL FADJER du 11/11/2020 et DK NEWS du 12/11//2020 relatif au projet indiqué ci-dessus.

Après analyse et évaluation des offres en date du 11/07/2021 conformément aux critères du cahier des charges N°56/2020 du 04/11/2020 l'étude a été attribué provisoirement comme suit:

Bureaux d'étude et numéro du NIF	Note de L'offre technique /40	Note de L'offre financière /20	Note d'offre des prestations /80	Toal	Montant(TTC) d'étude Avant Correction	Montant(TTC) d'étude Après Correction	Délai	OBS
DAOUDI Bachir (BETAR) 198247060081522	28.00	20.00	59.64	107.64	6.177.000.00	6.177.000.00	03m	Mieux disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, auprès de la commission Du comité des marchés de la wilaya

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété.

NB : conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité ci-dessus, les soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, au plus des trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

CHINE

Réussite du vol inaugural du porteur suborbital réutilisable

Un porteur suborbital réutilisable a atterri vendredi de manière stable sur un aéroport de la Ligue d'Alxa, dans la région autonome de Mongolie intérieure (nord de la Chine), lors d'un projet de vérification et de démonstration en vol.

Vendredi matin, le porteur a été lancé depuis le Centre de lancement des satellites de Jiuquan, situé dans le désert de Gobi (nord-ouest de la Chine). Sa première mission de vol a été une réussite totale. Développé par la China Aerospace Science and Technology Corporation, le porteur suborbital réutilisable peut être utilisé dans le système de transport spatial. Le succès de ce vol a permis de poser des bases solides pour le développement du transport spatial réutilisable de la Chine.



USA - SANTÉ- INTERNET

Vaccins: passe d'armes entre Biden et Facebook sur la désinformation

Le ton est monté vendredi entre la Maison Blanche et Facebook à propos de la désinformation liée aux vaccins: Joe Biden a accusé la plate-forme de "tuer des gens", et cette dernière a balayé ces critiques en disant aider "à sauver des vies. Un point c'est tout." "Ils tuent des gens. La seule pandémie que nous avons touchée des personnes qui ne sont pas vaccinées. Ils tuent des gens": voilà la réponse sans appel qu'a faite le président américain à une question sur ce qu'était son message à destination de groupes tels que Facebook, alors qu'il s'appretait vendredi à quitter la Maison Blanche pour le week-

end. La réponse du groupe de Mark Zuckerberg ne s'est pas faite attendre, et elle est cinglante: "Les faits montrent que Facebook aide à sauver des vies, un point

c'est tout", a assuré le réseau social dans un communiqué. "Nous ne nous laisserons pas distraire par des accusations qui ne reposent pas sur des faits", a répli-

qué le groupe. Il fait valoir que "plus de 2 milliards de personnes ont vu sur Facebook des informations faisant autorité sur le Covid-19 et les vaccins, c'est plus

que n'importe où ailleurs sur internet. Plus de 3,3 millions d'Américains ont utilisé notre outil pour savoir où et comment se faire vacciner."

Les réseaux sociaux "tuent des gens", accuse Biden

Les grands opérateurs de réseaux sociaux où circule la désinformation à propos des vaccins "tuent des gens", a accusé vendredi le président américain Joe Biden.

"Ils tuent des gens. La seule pandémie que nous avons touchée des personnes qui ne sont pas vaccinées. Ils tuent des gens", a-t-il répondu à une question sur ce qu'était son message à destination de groupes tels que Facebook, alors qu'il s'appretait à quitter la Maison Blanche

en hélicoptère. La Maison Blanche a nettement durci le ton cette semaine contre les grands groupes technologiques, leur demandant de lutter davantage contre les fausses informations à propos des vaccins. Les Etats-Unis s'emploient à relancer la vaccination, face en particulier à la propagation très rapide du variant delta.

Jeudi, la porte-parole de l'administration Biden, Jen Psaki, avait visé plus particulièrement Facebook.

"Il ya environ 12 personnes qui produisent 65% de la désinformation hostile aux vaccins sur les réseaux sociaux.

Toutes restent actives sur Facebook, alors que certaines ont été bannies d'autres plateformes", avait-elle dit.

La Maison Blanche n'a pas toutefois donné de précisions dans l'immédiat sur ces 12 personnes, ni sur la manière dont ce pointage avait été fait.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TIPAZA

Avis de Recrutement

La direction des équipements publics de la wilaya de Tipaza, organise un concours sur titre pour le recrutement dans les grades suivants:

Grade	Spécialité	Nombre de postes ouverts
Architecte	Diplôme d'Architecte ou un titre reconnu équivalent	01

Constitution du dossier de candidature :

- une demande manuscrite
- une copie de la pièce d'identité
- une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint de notes cursus de formation.
- une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat.

*les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois, postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :

- copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution organisatrice du concours :
- certificat de résidence
- Extrait de l'acte de naissance N°13
- Certificats médicaux
- Deux (02) photos d'identité

* outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :

- *les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité.
- Celles-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans Le secteur privé.
- une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant :
- tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau des diplômés requis dans la même spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et étude réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
- une fiche familiale, pour les candidats mariés.

* Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du service de l'administration et des moyens de la direction des équipements publics

délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la première publication du présent avis.

NB : Tout dossier incomplet ou parvenu après délai ne sera pas pris en considération.

DK NEWS Anep : 2116013130 du 18/07/2021

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tamanrasset

AVIS N° 02

Dans le cadre de la clôture des opérations du programme d'habitat public locatif, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tamanrasset invite l'ensemble des partenaires (Entreprises, Bureaux d'études, Laboratoires, CTC, Géomètres, etc....) ainsi que tout autre intervenant dans la réalisation des opérations sous indiquées, à présenter leurs situations de travaux, les demandes de libération de caution, retenues de garantie, etc, et ce dans un délai d'un(1) Mois à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale, **délai de rigueur**.

Passé cette date, aucun dossier ne sera pris en considération, et l'Office sera dans l'obligation de clôturer définitivement ces opérations.

Programme	Site	Nbre de logts	N° de la convention de financement
1500 logts RHP T2007	Tamanrasset(soro)	50	PLS110.81.01.2007.01.1101.2009
	Tamanrasset (matnatalet)	50	PLS110.81.01.2007.02.1101.2009
	Tamanrasset (matnatalet)	100	PLS110.81.01.2007.03.1101.2009
	Tamanrasset Tihagouine)	100	PLS110.81.01.2007.04.1101.2009
	Tamanrasset (Soro)	100	PLS110.81.01.2007.05.1101.2009
	In M'guel	20	PLS110.81.01.2007.07.1101.2009
	In Kouf	100	PLS110.81.01.2007.08.1101.2009
	In salah	200	PLS110.81.01.2007.09.1101.2009
	In Guezzam	100	PLS110.81.01.2007.10.1101.2009
	Tamanrasset (Echoumouaa)	100	PLS110.81.01.2007.11.1101.2009
	Tamanrasset (matnatalet)	100	PLS110.81.01.2007.12.1101.2009
	Tamanrasset (Tabrakat)	100	PLS110.81.01.2007.13.1101.2009
	Idless	100	PLS110.81.01.2007.14.1101.2009
	Matnatalet	50	PLS110.81.01.2007.15.1101.2009
	In salah	100	PLS110.81.01.2007.16.1101.2009
Fiezzoua	20	PLS110.81.01.2007.17.1101.2009	
In ghar	50	PLS110.81.01.2007.18.1101.2009	
Tamanrasset	30	PLS110.81.01.2007.19.1101.2009	
Outoul	30	PLS110.81.01.2007.20.1101.2009	

DK NEWS Anep : 2116012970 du 18/07/2021

TENNIS - COUPE DAVIS 2021 - STAGE DE PRÉSELECTION

Amine Aissa-Khelfia et Aymen Ali-Moussa compostent leurs billets

Les deux joueurs Amine Aissa-Khelfia et Aymen Ali-Moussa ont intégré l'équipe nationale seniors de tennis en vue de sa participation à la Coupe Davis 2021 (Août - Egypte), après avoir dominé le stage de présélection, disputé du 11 au 15 juillet, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger).

Aissa Khelfia avait remporté la première place de la poule B, tandis que Ali-Moussa s'est adjugé la poule A. Lors des play-offs pour la première place, Aissa-Khelfia s'est imposé devant Ali-Moussa. Les deux joueurs rejoignent ainsi leurs compatriotes Youcef Rihane et Mohamed Nazim Makhrouf au sein de l'effectif national. Pour rappel, avant l'entame du stage, une liste initiale composée de 12 joueurs a été dévoilée par la Direction des équipes nationales (DEN). Quatre(4) joueurs se sont retirés pour diverses raisons. Aussi, d'autres noms n'ont pas confirmé leur participation, tandis que d'autres ont eu des difficultés de billetterie, causées par la situation sanitaire. Face à cette situation, la DEN a procédé par la suite à des changements, avant de publier une nouvelle liste qui portait les noms de jeunes joueurs comme Lotfi Zarbout, Abdelmalek Abdelhamid, Reda Ghetta et Slimane Kichou. Pour leur part, Mohamed Lebdi Forkan et Ryad Anseur ont déclaré forfait pour cause de blessures.

La prochaine édition de la Coupe Davis est prévue au Caire (Egypte) du 11 au 15 août.

JO-2020 À une semaine de l'ouverture, un premier cas de Covid-19 au village

À une semaine du début des Jeux olympiques de Tokyo, les organisateurs ont annoncé samedi un premier cas de Covid-19, recensé au sein du village olympique, mais se sont vus rassurés quant à l'efficacité des mesures drastiques employées pour juguler toute transmission du virus.

"Il y a une personne au sein du village. C'est le tout premier cas enregistré au sein du village, et qui a été détecté à l'arrivée", a indiqué en conférence de presse Takaya Masa, porte-parole du Comité d'organisation (TOCOG), sans préciser s'il s'agit d'un sportif ou d'un membre de l'encadrement, ni de quelle délégation la personne provient. Selon la presse japonaise, il s'agirait d'une personne étrangère, sans plus de précision là non plus.

Les Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août, ont été reportés d'une année en raison de la pandémie, et de strictes mesures sanitaires ont été mises en place au Japon afin que le rendez-vous planétaire puisse se tenir. "Cette personne a été testée positive au dépistage du Village, nous ne savons pas si elle est vaccinée ou non", a déclaré le directeur général de Tokyo-2020 Toshiro Muto. "Au village, il y a eu des mesures anti-Covid sévères : les athlètes vont être soumis à un test tous les jours, et si un athlète est testé positif, il sera isolé", a-t-il expliqué, se voulant rassurant.

TENNIS Nouvelle défaite prématurée pour le Grec Tsitsipas

Favori du tournoi de Hambourg, le Grec Stefanos Tsitsipas a été éliminé dès les quarts de finale par le Serbe Filip Krajinovic (3-6, 6-1, 6-3), deux semaines après son élimination au premier tour de Wimbledon. Finaliste de Roland-Garros, Tsitsipas (4e joueur mondial) a depuis enchaîné deux défaites prématurées, battu par l'Américain Frances Tiafoe à Londres. Le Grec avait pourtant débuté idéalement la rencontre, en gagnant les onze premiers points du match, avant de remporter la première manche. Cette défaite est d'autant plus surprenante qu'elle intervient sur terre battue, la surface favorite de Tsitsipas. En demi-finale, Krajinovic devra se débattre de son compatriote Laslo Djere, qui a éliminé le Géorgien Nikoloz Basilashvili.

JEUX OLYMPIQUES 2020

Départ du premier contingent algérien pour Tokyo

Le premier contingent des athlètes algériens, qualifiés pour les Jeux olympiques Tokyo-2020, reportés à 2021 (23 juillet - 8 août), s'est envolé vendredi après midi pour la capitale japonaise. 12 athlètes, représentant six disciplines : Aviron, Judo, Tennis de table, Escrime, Tir sportif, et Voile, forment ce premier contingent, alors que deux autres départs, depuis Alger, sont programmés les 23 et 26 juillet.

Quarante-quatre (44) athlètes de quatorze (14) disciplines représenteront l'Algérie aux JO-2020. Taoufik Makhrouf, champion olympique du 1500 m aux JO de Londres-2012 et double médaillé d'argent (800,1500m) aux olympiades de Rio-2016, sera le chef de file de la délégation sportive algérienne.

Les disciplines de l'athlétisme, de la boxe et de la lutte, avec huit athlètes chacune, sont les plus représentatives. Viennent ensuite l'escrime



avec quatre athlètes, la natation (3), l'aviron (2), le cyclisme (2), le judo (2) et la voile (2).

Le reste du contingent algérien est représenté par le canoë kayak (1 athlète), l'haltérophilie (1), le karaté (1), le tennis de table (1) et le Tir sportif (1). Pour rappel, l'Algérie avait pris part aux JO de Rio-2016 avec une délégation de 46 athlètes, plus la sélection des U-23 de football (18 joueurs).

RUGBY (QUALIFICATIONS OCÉANIE) Les Samoa battent les Tonga et obtiennent leur billet pour le Mondial-2023

Les Samoa, vainqueurs face aux Tonga 37 à 15 en match retour des qualifications océaniques 1 pour la Coupe du monde de rugby 2023, samedi à Hamilton en Nouvelle-Zélande, ont obtenu leur billet pour le prochain Mondial, organisé en France.

Au match aller samedi dernier à Auckland, les Samoaans s'étaient déjà imposés 42 à 13 sur les Tongiens. L'équipe des Samoa fera partie au 1er tour du groupe D

en compagnie de l'Angleterre, finaliste de la dernière édition, du Japon et de l'Argentine, et du vainqueur des qualifications Amériques 2. Les Tonga ont encore une chance de se qualifier malgré cette double défaite. Elles vont rencontrer les Iles Cook et, en cas de victoire, elles devront ensuite remporter le tournoi qualificatif Asie/Pacifique 1 où elles pourraient retrouver les équipes de Hong Kong, de Co-

rée du Sud et de Malaisie.

Le vainqueur de ce tournoi rejoindra au Mondial, dans le groupe B, l'Afrique du Sud championne du monde en titre, l'Irlande, l'Ecosse, et le vainqueur des qualifications Europe 2. Les Samoa n'ont manqué qu'une édition d'une Coupe du monde, la première en 1987, tout comme les Tonga, absentes seulement de la deuxième édition en 1991.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES

Rovanper (Toyota) conforte son avance au rallye d'Estonie

Le Finlandais Kalle Rovanper (Toyota), en tête depuis la 1re spéciale, a porté de 8 sec 5/10 à 35 sec 7/10 son avance en tête du Rallye d'Estonie, 7e manche du Championnat du monde des rallyes (WRC), dans la matinée de samedi.

L'Irlandais Craig Breen (Hyundai) reste en 2e position mais perd donc du terrain. Entre le Belge Thierry Neuville (Hyundai), 3e à 1 min 22 sec, et le Français Sébastien Ogier (Toyota), 4e à 1 min 26 sec 5/10 et également leader du championnat, l'écart s'est légèrement réduit de 6 sec à 4 sec 5/10. Sur les quatre spéciales du matin (ES10-13), Rovanper a remporté la 1re et l'Estonien Ott Tanak (Hyundai), reparti après un abandon en cours de journée vendredi, les trois suivantes.

Un deuxième passage sur cette boucle de quatre spéciales rapides et techniques sur des chemins forestiers, dans le sud-est du pays, est programmé dans l'après-midi, avant un retour sur la courte ES (1,64 km) parcouru jeudi soir.

BASKET Insuffisamment remis d'une blessure, Kevin Love (USA) renonce aux Jeux de Tokyo

L'intérieur de l'équipe des Etats-Unis Kevin Love a été contraint de déclarer forfait pour les Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août), insuffisamment remis d'une blessure au mollet droit, a-t-il annoncé, vendredi. "Je suis incroyablement déçu de ne pas aller à Tokyo avec +Team USA+, mais on a besoin d'être au sommet de sa forme pour disputer les Jeux olympiques et je n'y suis pas, tout simplement", a expliqué Love dans un communiqué transmis à ESPN. La présence de Kevin Love parmi les douze joueurs pour les Jeux avait surpris, alors qu'il a réalisé l'une de ses plus mauvaises saisons, avec 25 matches joués seulement. Le sélectionneur américain Gregg Popovich avait estimé que Love représentait "le joueur parfait pour contrer des gars comme Rudy Gobert". Il s'agit du

deuxième forfait enregistré par "Team USA" en l'espace de 24 heures, puisque l'arrière Bradley Beal, deuxième meilleur marqueur de la saison régulière de NBA avec les Washington Wizards, a été placé en protocole Covid et ne pourra pas disputer les Jeux. De plus, Jerami Grant, ailier des Detroit Pistons, a également été placé par précaution en protocole Covid. Les noms des remplaçants de Love et Beal, dans l'effectif de douze joueurs pour disputer les Jeux à Tokyo, n'ont pas été communiqués. La sélection américaine connaît une préparation olympique mouvementée depuis une dizaine de jours à Las Vegas (Nevada), battue à deux reprises, par le Nigeria (90-87) et l'Australie (91-83). S'ils se sont ensuite rassurés en s'imposant contre l'Argentine (108-80), leur match contre

l'Australie dans la nuit de vendredi à samedi a été annulé, afin de ne prendre aucun risque avec le Covid-19.

Elle est de plus privée de trois joueurs (sur les douze sélectionnés), puisque Devin Booker (Phoenix Suns), Jrue Holiday et Khris Middleton (Milwaukee Bucks) disputent la finale NBA, où les Bucks ont égalisé à deux victoires partout contre les Suns.

Les Américains doivent prendre la direction de Tokyo la semaine prochaine, avec un premier match programmé le 25 juillet, soit trois jours après un éventuel match 7 décisif de la finale NBA. Ce premier match à Tokyo sera contre la France, médaillée de bronze à la Coupe du monde 2019 après avoir battu "Team USA" en quarts de finale.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE (20^E ÉTAPE) Un chrono dans les vignes samedi

De Libourne à Saint-Emilion, le contre-la-montre de la 20e étape du Tour visite samedi les vignobles réputés sur un parcours de 30,8 kilomètres qui avantage les plus puissants. Pomerol, Cheval, Lussac, Montagne, Corbin, Figeac... autant de noms prestigieux sur la route de ce "chrono" qui dessine une quasi-boucle à l'est du département de la Gironde. "Ce parcours n'est pas trop rectiligne", relève le directeur de course Thierry Gouvenou. "Il change souvent de direction et il y a une demi-côte à mi-parcours après la traversée du vignoble du château Petrus". "Cela reste un tracé peu pur pour spécialistes. Mais, en troisième semaine, le chrono est toujours un petit peu biaisé par rapport aux qualités intrinsèques des coureurs". Les organisateurs ont prévu une moyenne de l'ordre de 52 km/h. A partir de 12h05 (algériennes), les départs se feront par intervalle de 90 secondes puis toutes les 2 minutes pour les 85 derniers. Le maillot jaune, Tadej Pogacar, sera le dernier à s'élancer à 16h19.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE

Benhamza : "La saison 2021-2022 devrait démarrer en octobre"

Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF) et président de la Commission du football professionnel Dr. Yacine Benhamza, a déclaré vendredi que le coup d'envoi de la saison 2021-2022, devait être donné "durant la deuxième quinzaine d'octobre".

"L'actuel exercice avait démarré en novembre. Pour la prochaine saison nous avons consulté des techniciens et des gens du corps médical, pour savoir quelle période de repos accorder aux clubs.

Nous avons des propositions, et nous comptons bien entamer la nouvelle saison avant novembre, soit durant la deuxième quinzaine d'octobre", a indiqué Benhamza, sur les ondes de la radio nationale.

La Commission du football professionnel, a tenu mardi sa deuxième réunion, sous la présidence Dr Yacine Benhamza, avec plusieurs points à l'ordre du jour, notamment la situation actualisée du championnat de Ligue 1 professionnelle saison 2020-2021, ainsi que la préparation et l'organisation de la saison 2021-2022. Comme première décision, la LFP a annoncé jeudi l'arrêt définitif du championnat de la réserve.

"Nous avons des propositions concernant la Coupe d'Algérie ou la Coupe de la Ligue. Ce sera difficile de programmer la Coupe d'Algérie, d'autant que les championnats des divisions inférieures sont à l'arrêt. Nous devons étudier aussi la possibilité de jouer la Coupe de la Ligue.

Il y'aura également la nécessité de trouver des solutions concernant la programmation pour les clubs engagés dans les compétitions africaines interclubs. Nous ferons en sorte que



la saison 2021-2022 se termine avant juillet", a-t-il ajouté.

Un championnat à 18 clubs ou 2 groupes de 9 la saison prochaine

Concernant la formule de compétition envisagée en vue de la saison prochaine, le N.2 de l'instance fédérale a souligné que deux propositions seront soumises aux membres du Bureau fédéral, lors de la prochaine réunion statutaire.

"Notre objectif est de mettre en place une formule allégée.

Il y'a donc cette formule avec un championnat à deux groupes de 9 clubs chacun, qui a certainement des avantages, puisque le nombre de matches sera réduit à 16 journées au total, en plus des play-offs.

L'autre proposition consiste à mettre en place

un championnat classique à 18 clubs, avec 34 journées, et un calendrier plus long.

La décision finale reviendra au bureau fédéral qui se prononcera sur la formule.

Dans le cas où le BF viendrait à retenir la première proposition, elle sera soumise aux membres de l'Assemblée générale".

Par ailleurs, Yacine Benhamza a indiqué qu'une pré-liste de 8 clubs, a été envoyée à la Confédération africaine de football (CAF), pour "disputer potentiellement" la prochaine édition de la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération : "Nous avons envoyé, dans le respect des délais, une pré-liste de 8 clubs, qui joueront potentiellement les compétitions interclubs la saison prochaine".

Concernant l'actuelle saison footballistique, qui

va aller à son terme, le vice-président de la FAF a souligné que la priorité est d'atteindre la 35e journée d'ici au 31 juillet. "Nous avons demandé d'apurer les matchs en retard, notamment ceux de la JS Kabylie, pour mettre à jour le calendrier. Notre priorité est d'atteindre la 35e journée d'ici le 31 juillet. Il y'a le problème de la date de la finale de la Coupe de la Ligue, que nous espérons qu'elle se jouera avant la fin du mois, une manière de connaître le premier représentant en Coupe de la Confédération. Nous avons prévu tous les scénarios et nous avons mis en place une sous-commission pour formuler toutes les propositions possibles".

Enfin, Benhamza n'a pas écarté l'idée de revenir à une formule d'un championnat à 16 clubs, dès la saison 2022-2023.

LIGUE 1 (DISCIPLINE)

Harrag (MCA) suspendu pour cinq matchs (LFP)

Le milieu de terrain du MC Alger Chams-Eddine Harrag, a écopé de 5 matchs de suspension, dont 2 avec sursis, pour «crachat envers adversaire», a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi soir sur son site officiel.

«Suite aux rapports des officiels du match, et après avoir tenu compte des moyens audiovisuels, conformément à l'article 5 : crachat envers adversaire.

La sanction est de 5 matchs, dont 2 avec sursis, plus 50.000 dinars d'amende», a indiqué la LFP.

Par ailleurs, le joueur de l'US Biskra Noufel Ghassiri, avec qui Harrag a eu une altercation au cours de la rencontre, a écopé de trois matchs, dont 1 avec sursis, plus 30.000 dinars, pour «voir de faits sur un adversaire».

De son côté, le président du Conseil d'administration de la SSPA/ MC Alger Ammar Brahmia, s'est vu infliger 2 matchs de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires), pour «mauvais comportement». Le MCA a écopé de 340.000 dinars d'amende pour «non-respect du protocole sanitaire» et «présence du personnel du club dans le tunnel menant aux vestiaires» et «conduite incorrecte». L'entraîneur du MCA Nabi Neghiz, est quant à lui, suspendu jusqu'à son audition pour la séance du lundi 19 juillet. Le coach du Paradou AC Si Tahar Chérif El-Ouezzani a écopé de 2 matchs de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) à compter du 11 juillet, pour «mauvais comportements». Toujours du côté du PAC, l'entraîneur des gardiens Mohamed Zemouli, a été suspendu pour un mois ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) à compter du 11 juillet, plus une amende de 30.000 dinars pour «propos injurieux».

Le directeur général de l'ES Sétif Fahd Halfaya a écopé de 2 matchs de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) à partir du 11 juillet, pour «mauvais comportement envers joueur». L'ESS s'est vu infliger une amende de 300.000 dinars pour «non-respect du protocole sanitaire» et «présence du personnel du club dans le tunnel menant aux vestiaires». Le défenseur central du CR Belouizdad Sofiane Bouchar a écopé de 2 matchs de suspension ferme, plus 20.000 d'amende, pour «propos injurieux», alors que le portier de l'US Biskra Nafaa Aloui a pris 4 matchs, dont 1 avec sursis, plus 40.000 dinars d'amende pour «faute grossière plus comportement anti-sportif».

Enfin, le CABB Arreridj et l'USM Bel-Abbès ont écopé respectivement de 200.000 et 50.000 dinars d'amende pour «absence d'entraîneur en chef sur la main courante» et «tableau d'affichage défectueux».

FOOT - PARIS SG

Achraf Hakimi positif au coronavirus (journal)

Le latéral droit du Paris SG (Ligue 1 française de football), le Marocain Achraf Hakimi, a été testé positif au Covid-19 et placé à l'isolement, rapporte, samedi, le quotidien sportif L'Equipe. C'est pour cette raison que le joueur de 22 ans ne figurait pas sur la feuille de match pour le match amical face à Chambly disputé samedi matin au Camp des Loges et terminé sur le score de 2-2, ajoute L'Equipe.

Pour l'instant, le PSG n'a pas communiqué sur l'état de santé de sa nouvelle recrue.

Recruté de l'Inter Milan contre 60 millions d'euros environ plus des bonus, l'ancien du Real Madrid et du Borussia Dortmund avait disputé mercredi le premier match amical des Parisiens contre Le Mans (4-0) pendant 45 minutes.

LIGUE 2 (PLAY-OFFS) 3E ET DERNIÈRE JOURNÉE

Du suspense jusqu'au bout

Rien n'est encore joué pour l'accession en Ligue 1 de football, avant la 3e et dernière journée des play-offs, prévue dimanche avec au menu le match MCB Oued Sly - HB Chelghoum-Laïd à Alger (17h00), à l'issue duquel les noms des deux heureux promus seraient probablement connus, à la seule condition que la rencontre n'aille pas aux tirs au but, comme ce fut le cas lors des deux journées précédentes.

Si jamais la formation de Oued Sly s'imposait aux tirs au but face au champion du groupe Est, les trois clubs termineraient donc le tournoi à égalité de points, et on s'acheminerait donc vers un tirage au sort qui déterminera le classement final et par conséquent les deux heureux élus, comme l'a rappelé mercredi le département de l'organisation des compétitions de la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Toutefois, une victoire du MCBOS ou du HBCL durant le temps réglementaire offrirait automatiquement au vainqueur le premier ticket, alors que le second irait au RC Arbaâ, exempt de cette ultime journée. Ce match entre

le MCBOS et le HBCL prendra l'allure d'une véritable finale où les deux équipes joueront un véritable quitta ou double afin d'éviter le tirage au sort qui serait cruel pour l'une des trois formations. Le club de la région de Chlef, battu lors de la 1re journée par le RCA (0-0, 3-5 aux t.a.b) va tout faire pour redresser la barre et décrocher une accession historique.

L'équipe, dirigée par Saïd Hammouche et qui a dominé de la tête et des épaules son groupe, mise beaucoup sur un effectif performant qui comprend entre autres Tegggar, Harizi, Khelifi, Mebarki et autre Haloui, pour ne citer que ceux-là. De son côté, le Hilal, auréolé de son succès devant le RCA (1-1, aux t.a.b 4-3), a le moral gonflé à bloc, avant d'aborder l'ultime examen. L'entraîneur Ben Messaoud, conscient de l'importance de l'enjeu, est bien décidé à franchir le dernier cap pour offrir au représentant de la wilaya de Mila sa première et historique accession parmi l'élite depuis sa création en 1945. A la veille de cette rencontre, le RCA totalise 3 points, devant respectivement le HBCL (2) et le MCBOS (1).

Le point avant la 3^e et dernière journée

Le point avant le déroulement de la rencontre MCB Oued Sly - HB Chelghoum Laïd, prévue dimanche (17h00) au stade de Dar El-Beïda (Alger), pour le compte de la 3e et dernière journée des Play-offs pour l'accession en Ligue 1 de football:

3e journée / dimanche 18 juillet 2021 (17h00)
HB Chelghoum Laïd - MCB Oued Sly

Classement :	Pts	J
1. RC Arbaâ	3	2
2. HB Chelghoum Laïd	2	1
3. MCB Oued Sly	1	1

Déjà jouées:
MCB Oued Sly - RC Arbaâ 0-0 (RCA aux t.a.b : 5-3)
RC Arbaâ - HB Chelghoum Laïd 1-1 (HBCL aux t.a.b : 3-4)
Les deux premiers accéderont en Ligue 1.

Le championnat colombien accepte à nouveau des supporters après 500 jours

Après presque 500 jours d'absence, les supporters de certains clubs du championnat colombien de football ont repris le chemin des stades vendredi, sur fond de diminution du nombre de décès dus au coronavirus et de progrès dans le plan de vaccination.

Quelque 3.000 personnes, soit 7% de la capacité totale, ont pu pénétrer dans le stade Atanasio Girardot de Medellín pour le premier match de la première journée du tournoi de clôture entre le Deportivo Independiente Medellín et les Águilas de Rionegro, a indiqué l'équipe locale dans un communiqué.

"Après presque 500 jours (...) les supporters entrent à nouveau dans le stade", a célébré le maire de la ville, Daniel Quintero, dans un message sur Twitter accompagné d'une vidéo du maire ouvrant les portes du stade, où le port de masques est obligatoire.

À la mi-mars 2020, le gouvernement a suspendu les événements de masse après avoir détecté un premier cas de coronavirus quelques jours plus tôt.

Le football professionnel a repris en septembre dernier et les rencontres se disputaient depuis lors à huis clos.

MATCH AMICAL Les Allemands dénoncent des propos racistes

L'équipe olympique allemande de football a quitté le terrain après 85 minutes de jeu lors d'un match amical contre le Honduras, dénonçant des propos racistes tenus à l'encontre de son défenseur Jordan Torunarigha.

"Le match s'est terminé 5 minutes avant la fin sur le score de 1-1. Les joueurs allemands ont quitté le terrain après que Jordan Torunarigha a été victime de propos racistes", a tweeté la Fédération allemande (DFB).

"Quand un de nos joueurs est victime de racisme, jouer n'est pas une option", a affirmé l'entraîneur de l'équipe allemande, Stefan Kuntz. La fédération hondurienne a de son côté allégué sur Twitter un "malentendu sur le terrain" lors de la rencontre, la dernière de la Mannschaft avant son entrée en lice dans le tournoi olympique. Les Allemands, médaillés d'argent en 2016, débutent le 22 juillet contre le Brésil, champion en titre. Torunarigha avait déjà dénoncé, en février 2020, des cris de singe proférés en tribunes par des supporters de Schalke 04 lors d'un match de Coupe d'Allemagne avec son club, le Hertha Berlin. Sa réaction sur le terrain lui avait à l'époque valu d'être exclu, attisant la polémique récurrente sur le racisme dans les stades.

APS

La CAF approuve la création d'une Super Ligue

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a réaffirmé vendredi soir à Salé (Maroc), l'existence d'un projet de Super Ligue regroupant les meilleurs clubs du continent.

"Je suis très enthousiaste par rapport au fait que beaucoup de diffuseurs sont venus me voir pour me dire qu'ils veulent contribuer à la Super Ligue africaine", a déclaré le président de la CAF, Patrice Motsepe.

Même s'il a assuré que les 54 fédérations affiliées à la Confédération africaine de football bénéficieraient du projet, le président de la CAF est resté flou sur les contours de cette future élite.

"Cette nouvelle Super Ligue de la CAF est inclusive, le comité interclubs formulera les critères et les détails des règles pour en faire un succès, ce que je peux confirmer, c'est que tous les pays seront inclus, c'est une initiative de base et chaque pays en fera partie", a-t-il par ailleurs ajouté.

En février 2020, le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, avait fait des propositions très concrètes concernant une éventuelle Super Ligue africaine.

Ahmed Yahya, deuxième vice-président de la CAF, est chargé en partie de superviser le projet.

"Le comité interclubs évalue la situation et conseillera de manière inclusive afin que



chaque pays d'Afrique bénéficie de ce projet, les bénéficiaires de la Super Ligue africaine seront partagés dans les 54 pays du continent", a-t-il dit.

D'autre part, la CAF est favorable à l'idée d'une Coupe du monde tous les deux ans, émise lors du dernier congrès de la Fifa, a annoncé Motsepe à l'issue de la réunion de son Comité exécutif.

"La plus haute instance de la CAF a jugé nécessaire d'exprimer son soutien comme nous l'avons fait lors du congrès", a déclaré le Sud-Afri-

cain. Pour le successeur d'Ahmad Ahmad à la présidence de la CAF en mars dernier, "le football africain, compte tenu des graves défis financiers et du manque d'infrastructures et d'installations de football sur le continent, serait probablement l'un des plus grands bénéficiaires d'une Coupe du monde qui a lieu tous les deux ans".

"Avoir la Coupe du monde de football tous les deux ans est quelque chose qui sera un énorme avantage pour le monde mais plus encore pour

le monde en développement et le football africain en particulier", a ajouté le président de la CAF.

Au sujet de la périodicité de la Coupe d'Afrique des nations seniors, il a confirmé sa tenue tous les deux ans, avant d'annoncer des changements pour le CHAN (Championnat d'Afrique des nations), qui met aux prises des sélections constituées de joueurs évoluant dans des championnats du continent. "Le CHAN aura lieu tous les trois ans", a indiqué le président Motsepe.

ESPAGNE

Une nouvelle plainte contre Messi et sa fondation classée sans suite

La justice espagnole a classé sans suite une deuxième plainte déposée en 2020 contre la star argentine du football Lionel Messi et sa fondation par un homme les accusant de fraude fiscale, escroquerie et blanchiment, a annoncé vendredi le tribunal de l'Audience nationale.

Cet homme, un Argentin nommé Federico Rettori affirmant avoir travaillé pour la fondation de Messi, avait déjà déposé une autre plainte pour les mêmes motifs en 2019, qui avait été classée sans suite.

Malgré cela, M. Rettori, résident en Espagne, a de nouveau porté plainte contre le footballeur, son père Jorge, son frère Rodrigo et sa fondation, et été entendu par une juge en septembre 2020, après avoir apporté "plus de documentation", indique le document judiciaire.

Mais après deux ans d'enquête, "aucun acte délictueux de la part des personnes visées par la plainte n'a pu être prouvé", écrit la juge.

Dans sa plainte initiale en 2019, Rettori affirmait que les fonds perçus par la fon-



dation, qui "devaient à l'origine être destinés à des actions sociales", avaient été "détournés vers d'autres activités privées ou des comptes bancaires différents de ceux déclarés par cette fondation". En outre, l'enquête a établi qu'"en réalité, le plaignant n'a jamais été employé" par la fondation Messi, souligne-t-elle. En fait,

détaille la magistrate, M. Rettori présidait une association nommée El Buen Camino ("Le bon chemin"), qui avait reçu de la fondation Messi un total de 150.000 euros en 2014-2015 pour lutter contre la mortalité infantile en Sierra Leone, projet avorté en raison de l'épidémie d'Ebola dans ce pays.

LIGUE DES CHAMPIONS

L'UEFA confirme Istanbul comme ville hôte de la finale 2023

L'UEFA a confirmé vendredi l'attribution de la finale de la Ligue des champions 2023 à la métropole turque d'Istanbul, ville hôte initialement retenue pour la clôture des éditions 2020 puis 2021, finalement organisée au Portugal en raison de la crise sanitaire. Chamboulée par la pandémie de Covid-19, la Coupe d'Europe version

2020 s'était terminée par un tournoi final à huit équipes à Lisbonne, et non à Istanbul, avec des quarts de finale et des demi-finales sur un match sec.

Ce "Final-8" au format inédit avait été remporté par le Bayern Munich en finale aux dépens du Paris SG.

En 2021, la finale prévue au stade olympique Atatürk à une

nouvelle fois fait l'objet d'une délocalisation, à nouveau en raison du risque lié à la situation sanitaire.

Porto a récupéré l'organisation du dernier match de C1, remporté par Chelsea face à Manchester City. "À la suite de la délocalisation de la finale 2021 de Ligue des champions d'Istanbul à Porto, Istanbul ac-

cueillera la finale en 2023", a annoncé vendredi l'UEFA sur son compte Twitter.

Prévue initialement pour recevoir la finale de l'édition 2021, la ville russe de Saint-Petersbourg accueillera la finale en 2022, selon la confédération européenne. Londres et Munich seront les villes-hôtes des éditions 2024 et 2025.

MERCATO
Olivier Giroud
s'engage avec
l'AC Milan

L'AC Milan a officialisé l'arrivée d'Olivier Giroud ce samedi. La durée du contrat n'a pas encore été dévoilée. Après la France, puis neuf saisons passées en Angleterre, l'attaquant de 34 ans va donc découvrir l'Italie et la Serie A. L'International tricolore (110 sélections) disputera la Ligue des Champions avec le Vice-Champion d'Italie. Le natif de Chambéry portera le numéro 9.



MANCHESTER CITY
Nmecha
part à
Wolfsburg

Barré dans l'effectif de Josep Guardiola, Lukas Nmecha quitte définitivement Manchester City. L'attaquant allemand s'est engagé vendredi avec un club de Bundesliga. L'avant-centre de 22 ans est transféré à Wolfsburg, où il avait évolué lors de la première partie de la saison 2019-2020.

Le natif de Hambourg rejoint les Loups pour la somme de 8 millions d'euros, d'après le site Transfermarkt. Il a signé un contrat portant sur quatre années, soit jusqu'en juin 2025, avec la formation entraînée par Mark van Bommel.

Ousmane Dembélé
est arrivé à Paris

Opéré le 28 juin dernier du tendon du genou, Ousmane Dembélé a quitté Barcelone. L'attaquant tricolore a décidé de prendre la direction de Paris.

Si l'Euro 2020 s'est terminé plus tôt que prévu pour les Bleus, il a été encore plus court pour Ousmane Dembélé. Obligé de sortir du terrain lors du dernier match de poule de la France, face à la Hongrie, le Français s'était alors blessé au tendon du genou. Il avait ensuite décidé de se faire opérer dans les derniers jours du mois de juin. Désormais au repos, Ousmane Dembélé a pris la décision de retourner en France.



BARÇA
Braithwaite a la cote
en Angleterre

Poussé vers la sortie par le FC Barcelone, Martin Braithwaite (30 ans, 42 apparitions et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2020-2021) pourrait rebondir en Angleterre. Les bonnes performances de l'attaquant danois durant l'Euro ont convaincu plusieurs formations anglaises de se pencher sur son cas. D'après Sport, West Ham et Wolverhampton sont très intéressés par l'ancien Toulousain, comme Brighton qui devrait récupérer près de 60 millions d'euros avec la vente de son défenseur Ben White à Arsenal (voir la brève de 10h14). Le Barça espère conclure l'affaire autour de 15 millions d'euros.

Malgré son très bon euro, Raheem Sterling est toujours prié de partir

De nombreuses personnes pensaient que l'Euro XXL de Raheem Sterling permettrait au joueur de sauver sa place à Manchester City. Mais il n'en est rien ! Josep Guardiola souhaite toujours s'en séparer.

Avant que l'euro ne commence, Manchester City avait placé Raheem Sterling sur la liste des partants potentiels cet été. Le club souhaitait s'en séparer pour financer les ventes de Jack Grealish et Harry Kane, priorités du coach Pep Guardiola. Sauf qu'entre-temps, l'ailier anglais a réalisé un très grand tournoi continental. Auteur de 3 buts et 1 passe décisive, de nombreux observateurs pensaient que Sterling pourrait sauver sa place à City... Mais il n'en est rien.



LIVERPOOL
Sur le départ,
Shaqiri pourrait
filer en Serie A

Devenu indésirable du côté des Reds, l'ailier suisse est pisté par la Lazio Rome.

Peu utilisé du côté de Liverpool la saison passée (14 rencontres, dont 5 en tant que titulaire), Xherdan Shaqiri ne devrait pas passer l'été sur les bords de la Mersey. Selon les informations relayées par le média italien Lazio Siamo Noi, le club romain aurait offert 12 millions d'euros au club anglais pour s'attacher les services du Suisse, qui a participé à l'Euro 2020 avec sa nation (3 buts et 1 passe décisive en 5 rencontres). Les Reds, eux, désirent 16 millions pour le joueur de 29 ans, recruté pour 14 millions d'euros à l'été 2018, à Stoke City.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

INONDATIONS EN ALLEMAGNE

Le Président Tebboune adresse ses condoléances à la chancelière allemande

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé ses condoléances à la chancelière allemande Angela Merkel suite aux inondations qui ont frappé l'ouest de l'Allemagne et qui ont entraîné des pertes humaines, a indiqué vendredi un communiqué de la Présidence de la

République. "Suite aux pertes humaines déplorables causées par les inondations qui ont frappé l'ouest de l'Allemagne, je vous présente, Mme la chancelière, en mon nom et au nom du Gouvernement et du peuple algériens, mes sincères condoléances et ma profonde compassion".



ALGÉRIE - MAROC

L'Algérie condamne le soutien d'une représentation diplomatique marocaine à un prétendu "droit à l'autodétermination du peuple kabyle"

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a condamné "énergiquement", dans une déclaration vendredi, "une dérive particulièrement dangereuse" de la représentation diplomatique marocaine à New York, qui a distribué, récemment, au pays membres du Mouvement des Non-Alignés une note officielle dont laquelle le Maroc soutient publiquement et explicitement un prétendu "droit à l'autodétermination du peuple kabyle". Voici le texte intégral de la déclaration.

"La représentation diplomatique marocaine à New York a fait distribuer

à tous les pays membres du Mouvement des Non-Alignés une note officielle dont le contenu consacre formellement l'engagement du Royaume du Maroc dans une campagne hostile à l'Algérie, à travers un soutien public et explicite à un prétendu "droit à l'autodétermination du peuple kabyle" qui, selon ladite note, subirait "la plus longue occupation étrangère". Cette double assertion vaut reconnaissance de culpabilité en ce qui concerne le soutien marocain multiforme actuellement accordé à un groupe terroriste connu, comme cela a été le cas du soutien aux groupes ter-

roristes qui ont ensanglanté l'Algérie durant la "décennie noire". Cette communication diplomatique marocaine est aventuriste, irresponsable et manipulatrice. Elle relève d'une tentative à courte vue, simpliste et vaine, destinée à cultiver un amalgame outrancier entre une question de décolonisation dûment reconnue comme telle par la communauté internationale et ce qui n'est qu'un complot dirigé contre l'unité de la nation algérienne.

Cette même communication heurte frontalement les principes et les accords qui structurent et inspirent les relations al-

géro-marocaines. Elle constitue une violation flagrante du droit international et de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine. L'Algérie condamne énergiquement cette dérive particulièrement dangereuse, y compris pour le Royaume du Maroc lui-même dans ses frontières internationalement reconnues. Dans la situation ainsi créée par un acte diplomatique douteux commis par un ambassadeur, l'Algérie, République souveraine et indivisible, est en droit d'attendre une clarification de la position définitive du Royaume du Maroc sur cet incident d'une gravité extrême".

OPEP - PRIX

Le pétrole algérien s'est apprécié de 4,5 dollars en juin

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 4,5 dollars en juin dernier, grâce notamment à la hausse de la demande sur les marchés internationaux, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dans son dernier rapport mensuel publié jeudi. La moyenne mensuelle des prix du brut algérien est passée de 67,81 dollars/baril en mai dernier à 72,31 dollars en juin, soit une hausse de 6,6%, selon la même source. Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer

du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. La hausse du Sahara Blend intervient dans un contexte d'évolution positive générale des prix au marché pétrolier mondial en juin. Le prix moyen du panier de l'Opep a augmenté de 4,98 dollars (+7,4%) par rapport au mois de mai, pour s'établir à 71,89 dollars/baril. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis octobre 2018 pour le panier de l'Opep. Selon le rapport, les investisseurs ont affiché davantage d'optimisme quant

aux perspectives de reprise de la demande pétrolière dans un contexte d'anticipation d'un marché mondial plus tendu au cours du 2^e semestre 2021.

Le rapport de l'Opep indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie en juin a atteint 901.000 barils par jour (Mbj), soit une légère hausse de 10.000 barils par rapport la production moyenne de mai (891.000 Mbj). Pour leur part, les pays de l'Opep ont produit 26,034 Mbj en juin, contre 24,448 Mbj en mai, en hausse de 586.000 baril/jour, selon des sources secondaires.

ALGÉRIE-DIPLOMATIE

M. Lamamra appelle au renforcement du rôle de l'Algérie pour la réalisation de la paix à la lumière de la conjoncture actuelle

Le ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a appelé, jeudi, à renforcer le rôle de l'Algérie en tant qu'Etat pionnier contribuant de manière effective à la réalisation de la paix et à l'unification des rangs à la lumière de la conjoncture régionale et internationale actuelle.

Lors d'une rencontre d'orientation tenue au siège du ministère avec les cadres de son département ministériel, M. Lamamra a présenté les grandes lignes du plan d'action du Gouvernement pour la prochaine étape, et qui repose essentiellement sur la concrétisation de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour le renforcement du rôle de l'Algérie en tant qu'Etat pionnier contribuant à la réalisation de la paix et à l'unification des rangs à la lumière de la conjoncture régionale et internationale actuelle. Le ministre a rappelé dans son allocution "le riche parcours de la diplomatie algérienne qui a contribué au combat libérateur et à l'édification du pays à travers des générations successives de diplomates qui ont accompli des réalisations glorieuses pour les générations d'aujourd'hui concernant notamment le rôle de l'Algérie et son soutien aux peuples en lutte pour la libération du colonialisme et de la dépendance économique". Il a en outre appelé à "s'inspirer de ce capital historique précieux afin de consolider le rôle de la diplomatie algérienne qu'il s'agisse de la mé-

diation pour le règlement des conflits par voie pacifique ou de faire face aux plans hostiles visant notre pays", et à faire preuve du même esprit d'engagement qui a caractérisé la première génération de diplomates pour préserver les intérêts suprêmes de notre nation et s'adapter aux exigences de la conjoncture". Le chef de la diplomatie algérienne a souligné par ailleurs, "l'importance" accordée par le Président de la République à la prise en charge des préoccupations et des aspirations de la communauté nationale établie à l'étranger, notamment après le récent changement apporté à l'appellation du ministère et qui vient confirmer "cette orientation stratégique", insistant sur "l'importance de créer des passerelles avec les membres de la communauté en vue de permettre à cette dernière de contribuer à la construction nationale comme par le passé". Le ministre a donné des instructions à l'effet d'accorder "une importance majeure à la formation continue du personnel et des cadres du ministère pour leur permettre de mener à bien leurs missions qu'il s'agisse de la gestion courante ou de la cristallisation d'une vision globale et intégrée concernant toutes les dimensions des relations extérieures de l'Algérie", exhortant le personnel et les cadres du ministère à "redoubler d'efforts et au dévouement au service du pays en toute confiance et avec rigueur, compétence et engagement".

COMMERCE

Aid el Adha : plus de 50.000 commerçants réquisitionnés pour assurer la permanence (ministère)

Au total 50.093 commerçants seront réquisitionnés à travers l'ensemble du territoire national pour assurer la permanence de l'Aid el Adha 2021, a annoncé jeudi le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué. Selon le ministère, ce programme des permanences concerne 6.021 commerçants activant dans la boulangerie, 30.803 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 12.813 dans des activités diverses ainsi que 456 unités de production (139 laiteries, 273 minoteries et 44 unités de production d'eaux minérales). A cet effet, 2.130 agents de contrôle ont été affectés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en oeuvre du programme des perma-

nences élaboré en vue d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation, et ce, en application des dispositions de l'article 8 de la loi 13-06 modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, a ajouté le communiqué. A cette occasion, le ministère du Commerce a invité les opérateurs économiques réquisitionnés "à contribuer massivement à la réussite de cette opération", tout en rappelant "l'obligation de procéder, après la fête de l'Aid, à la reprise de leurs activités commerciales et la réouverture de leurs magasins conformément aux dispositions régissant les congés durant les fêtes légales et religieuses".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Huit morts et 217 blessés en 24 heures

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 217 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant ces dernières 24 heures à travers le pays, indique jeudi un communiqué de la Protection civile. La même source a déploré également la mort de cinq (5) personnes par noyade en mer au niveau des zones interdites à la baignade dans les wilayas d'Oran (1 mort), Jijel (1), Skikda (1) et Bejaia (2), précisant que l'âge des victimes varie entre 18 et 46 ans. En outre, les moyens de la Protection civile ont été sollicités pour

l'extinction de cinq (5) incendies urbains et divers dans les wilayas de Mila, Skikda, Bejaia, Laghouat et El Bayadh, ajoute le communiqué, relevant que l'incendie le plus grave a été enregistré dans la commune de Grarem Gouga (Mila), suite au décès d'une femme âgée de 68 ans, victime de graves brûlures. Par ailleurs, l'intervention du dispositif mis en place par la Protection civile dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt et récolte, a permis l'extinction de plusieurs feux, notamment dans les wilayas de Tébessa, Mila, Tizi-Ouzou, Sétif, Saïda,

Souk Ahras, Bouira et Skikda, causant des dégâts estimés à 51 hectares (ha) de couvert végétal brûlés, dont 10,5 ha de forêt, 35,5 ha de maquis, 5 ha de broussailles ainsi que 68 ha de blé et 850 bottes de foin. Concernant les activités de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 136 opérations de sensibilisation à travers 13 wilayas (55 communes) à l'effet de rappeler aux citoyens sur la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Ainsi, les

unités de la Protection civile ont effectué 132 opérations de désinfection générale à travers 14 wilaya (63 communes) ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ce qui a nécessité la mobilisation de 477 agents de la Protection civile, tous grades confondus, 60 ambulances et 57 engins d'incendie, ajoute le communiqué, relevant en outre la mise en place d'un dispositif de sécurité pour la couverture de 7 sites de confinement au niveau des wilayas d'Alger et de Constantine.